



Plan d'aménagement forestier
Pavillon de Rolland



Sommaire d'avril 2019

CONSEIL MUNICIPAL

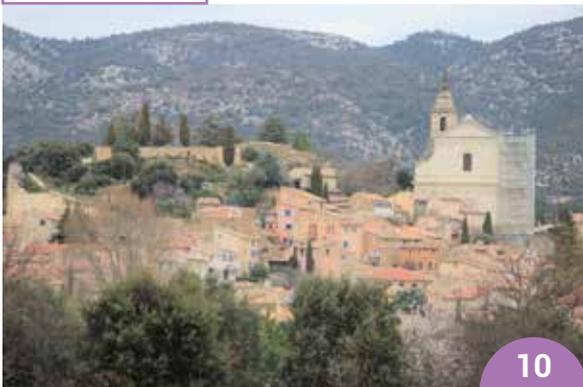


Séances du 30/01 et 13/03

TRAVAUX A BEDOIN



VIE A BEDOIN



DOSSIERS



Plan d'aménagement forestier

INFORMATIONS GENERALES



VIE ASSOCIATIVE



Banquet villageois le 14 juillet 2019 à 20 heures place de la République.
Inscriptions à la mairie à partir du mois de mai.
Consultez les panneaux lumineux ou le site www.bedoin-mont-ventoux.fr

Le 28 février, à l'occasion de la signature du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services publics, nous avons été appelés par M. le Préfet de Vaucluse et M. le Président du Conseil Général à témoigner à propos de notre Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) tous deux en construction.

Nous y avons parlé aussi de notre Maison de Service au Public (MSAP) où, depuis novembre 2018, on décompte 344 visites, 177 actes accompagnés, 52 interventions payantes et 47 inscriptions.

Autant d'exemples de prise de conscience du besoin de pallier la diminution de services publics, autant d'exemples de volonté locale soutenue par les institutions, autant d'exemples de solidarité entre communes voisines.

C'est le résultat, avec d'autres, du travail d'une équipe municipale dont le quotidien est la réflexion sur les orientations, le montage des dossiers et les recherches de financement. Qu'il soit clair que, si chacun revendique légitimement un rôle dans la gestion municipale, la majorité municipale continuera son travail jusqu'à la dernière heure du mandat.

Ainsi, certains projets, complexes et parfois coûteux, n'arrivent à terme que maintenant car le temps administratif nous contraint en dépit de notre volonté. Mais ce qui importe est que la commune de Bédoin soit bénéficiaire de ces équipements à terme. En temps utile, vous serez à même de juger... sereinement.

Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit dit le dicton. Nous travaillons sans nous laisser impressionner par la proximité d'échéances électorales. La gestion de l'intérêt général prime.

Pour celles et ceux qui n'auraient pu assister à la présentation des vœux municipaux à la population le 25 janvier, je voudrais rappeler quelques chantiers majeurs qui y ont été annoncés.

L'aménagement de la route du Mont Ventoux, avec un trottoir de chaque côté grâce à la compréhension des riverains qui ont cédé du terrain, est lancé. Porté par le Conseil Départemental avec participation communale il fait l'objet d'une convention qui sera signée prochainement. L'enfouissement des réseaux, nous en remercions le Syndicat Rhône Ventoux et le syndicat d'électrification de Vaucluse, sera réalisé avant le printemps et s'appliquera aussi au chemin de la Montagne.

La réalisation d'une salle des sports au stade avance lentement... toujours trop lentement mais elle est bien en programmation.

Bien sûr une nouvelle tranche des travaux de sauvegarde de l'église sera réalisée. Les travaux se font en 4 tranches, la fin étant prévue en 2021.

L'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers en un espace d'accueil touristique lié à la Romanité et à la villa gallo-romaine des Bruns fait partie des projets, comme la livraison d'un parking public quartier des Ferrailles.

D'autres achats de terrain pour parking ou autres ont bien eu lieu, route de Malauccène et chemin de la Montagne. Nous remercions les familles Audibert et Gobelin de leur contribution.

Pour tous ces projets (salle des sports, Romanité, Moustier, Eglise, aménagement de la route du Ventoux, MSP) nous avons obtenu force aides de l'Etat, la Région, le Département et la CoVe) pour un montant de 1 736 000 €. Néanmoins, et le document budgétaire est à l'étude, nous allons lancer un emprunt, le premier de ce mandat car certaines de ces réalisations sont obligatoires comme l'accessibilité à la piscine et au centre culturel, la sauvegarde de l'Eglise. D'autres sont nécessaires pour la sécurité de nos enfants comme l'aménagement de la route du Ventoux. D'autres projets enfin s'autofinanceront comme la MSP.

Dans les autres points à signaler, non impactants pour nos finances mais combien gratifiants, on nous annonce la livraison et fin des travaux de la résidence Saint-Marcellin en juin 2019. **Rappelons que cette opération permet de loger des familles locales (25 sur 27 à la première attribution et nous comptons bien poursuivre dans cette voie lorsque les 18 derniers logements seront livrés) et que, par voie de conséquence, notre classe à l'école élémentaire restera ouverte.**

Par ailleurs et avec regret, nous avons dû annoncer le terme du projet ALL BIKE qui n'a pas trouvé son financement par des investisseurs privés et qui n'aurait rien coûté à la commune. Si cela peut satisfaire certains, il faut aussi mettre en parallèle les emplois « non créés », la taxe d'aménagement non perçue à hauteur de 3,5 M €, la synergie et les retombées pour les commerces locaux qui ne se feront pas... (Nous avons toujours 120 demandeurs d'emploi sur la commune).

Le recensement a eu lieu... Nous sommes sensiblement au niveau de 2014 (dernier recensement complet) soit 3100 habitants environ après une poussée jusqu'à 3300 habitants en 2015.

Le projet de Parc Naturel Régional du Ventoux avance. Les enquêtes publiques - et nous avons tenu à ce que l'une d'entre elles se déroule en mairie de Bédoin-, auront lieu en juin. Les dates seront précisées.

Avec les beaux jours qui arrivent nous terminons le plus rapidement possible les travaux de voirie en cours (remplacement des réseaux route du Ventoux) pour reprendre le chantier et terminer à l'automne.



LUC REYNARD, MAIRE DE BÉDOIN ET LE CONSEIL MUNICIPAL

ÉTAIENT PRÉSENTS : Luc REYNARD, Jean-Marc PETIT, Béatrice ROUX,, Colette LECLERCQ, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Michèle MASSENDÈS, Chantal BLANC, Joël CHARBONNEL, Michel DELL'INNOCENTI, Vincent POUILLAUDE, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Patrick ROSSETTI, Patrick CAMPON.

PROCURATIONS : Dominique ROUYER en faveur de Luc REYNARD, Blandine RASSELET en faveur de Colette LECLERCQ, Morgane CHAPOT en faveur de Jean-Marc PETIT, Jean-Louis RIBAS en faveur de Denis FORT, Carole PERRIN en faveur d'Alain CONSTANT.

Préambule : approbation du compte rendu de la séance du 22 octobre 2018. Unanimité.

1 / BUDGET PRINCIPAL : OUVERTURE DE CRÉDITS ANTICIPÉS

Le budget 2019 ne sera voté qu'en avril. Il s'agit donc d'assurer la continuité du service public en permettant la réalisation d'investissements. Compte tenu des besoins, il est demandé au Conseil d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés à hauteur de 812 600 €. Unanimité.

2 / BUDGET PRINCIPAL 2019 : VERSEMENT DE SUBVENTIONS ANTICIPÉES AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) ET DE VENTOUX SUD FOOTBALL CLUB

Les subventions sont versées mensuellement à ces associations afin d'assurer leur fonctionnement. Dans l'attente du vote du budget, il est demandé au Conseil d'autoriser le versement des trois premiers mois, soit : 3 000 € à la MJC, 1 500 € à la Maison des Services Au Public (MSAP) et 3 000 € à Ventoux Sud Football Club. Unanimité.

3 / OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE LA MJC

Une représentante de Bédoin, Léonie MOLAROMAQUA, s'est qualifiée pour le championnat de France de gymnastique rythmique et sportive qui s'est déroulé à Landernau du 18 au 20 janvier. Il est demandé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 000 € pour contribuer aux frais de déplacement. Unanimité.

4 / OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX DE MAZAN

Un voyage scolaire est organisé pour les élèves de 3^{ème} sur le thème du débarquement de Normandie. Huit enfants de Bédoin sont concernés par ce déplacement qui interviendra au mois de mai. Compte tenu du dossier présenté par Monsieur ALBINET, professeur de mathématiques, il est demandé au Conseil

d'attribuer au collège une participation de la commune de 60 € pour chacun des huit élèves. Unanimité.

5 / BUDGET ANNEXE CAMPING PISCINE TENNIS 2019 : OUVERTURE DE CRÉDITS ANTICIPÉS

Le budget 2019 ne sera voté qu'en avril. Il s'agit donc d'assurer la continuité du service public en permettant la réalisation d'investissements. Compte tenu des besoins, il est demandé au Conseil d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés à hauteur de 34 894 €. Unanimité.

6 / CAMPING, PISCINE, TENNIS : MODIFICATION DES TARIFS

Le Conseil a voté la révision des tarifs par délibération du 13 décembre 2018. Depuis lors, la municipalité a fait l'acquisition de trois équipements appelés « lodges randonneurs » pour lesquels il convient de déterminer un prix de location. Les autres tarifs ne sont pas modifiés. Il est demandé au Conseil d'approuver les tarifs 2019 du complexe camping, piscine, tennis. Unanimité.

7 / BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIÈRE : OUVERTURE DE CRÉDITS ANTICIPÉS

Le budget 2019 ne sera voté qu'en avril. Il s'agit donc d'assurer la continuité du service public en permettant la réalisation d'investissements. Compte tenu des besoins, il est demandé au Conseil d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés à hauteur de 5 000 €. Unanimité.

8 / PAVILLON DE ROLLAND : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT

En partenariat avec l'ONF, l'objectif de la municipalité est de transformer le site en un lieu de découverte et de mémoire du reboisement en terrain de montagne. Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma d'interprétation du mont Ventoux établi par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV). Il ressort à un montant de 125 000 €. Il est demandé au Conseil d'autoriser une demande de subventions de 50 000 € auprès de la région et de 10 000 € auprès du département, la part à charge de la commune s'établissant à 65 000 €. Unanimité.

9 / AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DU VENTOUX : CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Il est envisagé d'aménager la route départe-

mentale entre les chemins de la Ferraille et de la Montagne afin de sécuriser l'entrée Est du village. Les travaux consistent à créer un trottoir aux normes d'accessibilité de chaque côté de la route et un giratoire au droit du chemin de la montagne. De plus, il est prévu d'enfourer les réseaux d'électricité. Des acquisitions foncières sont nécessaires. La convention prévoit les modalités de financement du projet ainsi que le transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage au département : il est demandé au Conseil d'autoriser la signature de cette convention. Unanimité.

10 À 21 / ACQUISITIONS FONCIÈRES DE PARCELLES

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la route départementale, il est nécessaire de procéder à des acquisitions foncières à l'euro symbolique afin de permettre l'élargissement de la voie et l'aménagement de trottoirs. Les délibérations 10 à 21 portent sur ces acquisitions de parcelles et sur les conventions passées avec les riverains propriétaires :

- F2364. 185m². Tristan BERNARD et Marine GABINEL. Travaux : 12 306 €,
- B1556. 14 m². Patrick LLORCA. Travaux : 0 €,
- H226. 15,6m². Marnik DAEM et Els De Mol. Travaux : 23 551 €,
- H225.23,3m². Yves GERBAUD. Travaux : 6 774 €,
- H1214 et 1216. 56,4m². Yves BREMOND-GERBAUD. Travaux : 9 544 €,
- H1474 et 1476. 84,6m². Hélène TRAPPIER. Travaux : 19 212 €,
- H1505. 11,7m². Marc et Josiane BRUGHMANS, Edmond et Monique CHABALIER. 500 €,
- H1499, 1502 et 1504. 58m². Edmond et Monique CHABALIER. Travaux : 11 566 €,
- H1717 et 1719. 40,4m². Céline ROUMIEU-POURCIN. Travaux : 4 170 €,
- H846. 17,5m². Paule BENNER, Fleur NA CHAMPASSAK. Travaux : 6 506 €,
- H1333 et 1338. 31,6m². Philippe et Stéphanie MARC, Sophie LACOSTE, Caroline FERRANDO. Travaux : 13 910 €,
- H1334. 8,7m². Jean-Claude et Henriette GAUDOZ. Travaux : 1 000 €.

Unanimité.

22 / ACQUISITION D'UN BIEN VACANT SANS MAÎTRE : PARCELLE G497

Pour la parcelle G497 de 1350 m² de bois, située lieudit le Paty, il n'existe pas de successeur au dernier propriétaire connu, décédé il y a plus de trente ans. Dans ces circonstances, le bien revient de plein droit à la commune à titre gratuit. Le Conseil décide d'exercer ses droits et d'incorporer le bien au patrimoine foncier communal. Unanimité.

23 / RUE DU PLAN DE MODÈNE : DIVISION EN VOLUME

Jeanne GRELAT et André PREYRE sont chacun propriétaires d'une cave située sous le domaine public, rue du Plan de Modène. Il est proposé au Conseil d'organiser cet ensemble en trois volumes indépendants juridiquement et d'approuver ainsi la division parcellaire. Unanimité.

24 / CHARTE D'UTILISATION D'INTERNET À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une charte d'utilisation d'Internet à la bibliothèque doit être mise en place pour tenir compte des besoins et responsabiliser les usagers. Elle prévoit un accès généralisé à tous selon une grille tarifaire : 0,20 € pour une copie en format A4. Il est demandé au Conseil d'approuver la nouvelle charte.

21 pour. 1 abstention : Patrick CAMPON.

25 / EQUIPEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE (CAF) DE VAUCLUSE

L'ALSH a des besoins d'équipements mobilier et informatique qui se montent à 3 297 € HT. Il est demandé au Conseil d'autoriser une demande de subvention de 1 648 € HT (50%) auprès de la CAF, le solde restant à la charge de la commune. Unanimité.

26 / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFETIFS : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Tenant compte des besoins au pôle Enfance Jeunesse Education (EJE), il est demandé au Conseil de créer à compter du 1^{er} avril 2019 un poste d'adjoint technique territorial à temps complet. Unanimité.

27 / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS

Il est nécessaire de recourir à l'emploi d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les services technique et administratif. Il est demandé au Conseil de créer deux postes :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe non titulaire à temps complet à compter du 18 février 2019,
- un poste d'adjoint technique non titulaire à temps complet à compter du 21 février 2019. Unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 MARS 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : Luc REYNARD, Jean-Marc PETIT, Béatrice ROUX, Dominique ROUYER, Colette LECLERCQ, Denis FORT, Nathalie REYNARD, Pierre COLIN, Jeanine TREVILY, Michèle MASSENDÈS, Chantal BLANC, Joël CHARBONNEL, Vincent POUILLAUDE, Morgane CHAPOT, Christiane MAHLER, Gilles BERNARD, Alain CONSTANT, Carole PERRIN, Patrick CAMPON.

PROCURATIONS : Michel DELL'INNOCENTI en faveur de Joël CHARBONNEL, Blandine RASSELET en faveur de Jean-Marc PETIT, Jean-Louis RIBAS en faveur de Luc REYNARD, Patrick ROSSETTI en faveur de Gilles BERNARD.

PRÉAMBULE : approbation du compte rendu de la séance du 30 janvier 2019. Unanimité.

1 / PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 2

Il est rappelé que la délibération de principe a été votée le 5 mars 2018 après présentation du projet aux élus. La modification du PLU a donné lieu à enquête publique qui s'est tenue du 12 novembre au 13 décembre 2018. Le projet de modification a été corrigé, modifié et complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier. Il est demandé au Conseil d'approuver la modification N° 2 du PLU.

Alain CONSTANT ne participe pas au vote.

18 pour. 1 contre : Patrick CAMPON. 3 abstentions : Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN.

2 / ACQUISITION FONCIÈRE : PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION G N°1506

Propriété des consorts Audibert, la parcelle G N° 1506 se situe route de Malaucène et mesure 4 539 m². Elle est frappée au PLU de deux emplacements réservés au profit de la commune pour la création d'une voie et d'une aire

de stationnement. La municipalité propose d'acheter une partie de cette parcelle après détachement pour un montant de 113 000 € et de prendre en charge les travaux de viabilisation. Les consorts Audibert conservent une parcelle de 2 100 m². Il est envisagé de prolonger le chemin existant reliant le portail de la maison de retraite à la voie qui permet de rejoindre la départementale et de réaliser une zone de stationnement.

18 pour. 5 abstentions : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Patrick CAMPON.

3 / ACQUISITION FONCIÈRE : PARCELLE CADASTRÉE SECTION B N°758

La municipalité envisage d'acquérir cette parcelle de 3 000 m² appartenant à Mme Gobelin et située chemin de la Montagne. Le prix est de 5 € le m² soit 15 000 €. Il est prévu d'y aménager une aire de stationnement.

22 pour. 1 abstention : Morgane CHAPOT.

4 / RUE DES EPOUX TRAMIER : DIVISION EN VOLUME

La commune a cédé à M. Oddon une remise cadastrée section F N° 228 pour une superficie d'emprise de 21 m² pour laquelle il est nécessaire de procéder à une division en trois parties Il est proposé au Conseil d'approuver cette division en volume. Unanimité.

5 / CHALET COCADIS : CESSION D'UN DROIT AU BAIL

Suite à la cession par M. Chapelet du chalet lui appartenant, figurant au cadastre section AB N° 18 et situé 299 chemin du Cocadis Sud, le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur la cession du droit au bail restant à courir jusqu'en 2050. Unanimité.

6 / RÉSIDENCE SAINT-MARCELLIN : CESSION À LA COMMUNE PAR LA SOCIÉTÉ SUD INVEST DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION H N°1833 À 1837 ET N° 1850 À 1852

La commune a été sollicitée afin d'accepter la rétrocession des voiries intérieures et de ses annexes ainsi que du parking aménagé, du réseau d'éclairage public, du réseau d'eaux pluviales et des espaces verts, le tout pour l'euro symbolique. L'ensemble sera intégré au domaine public communal. La cession des 9 parcelles représentant un total de 50 a et 85 ca, n'interviendra qu'à réception des travaux et après levée de toutes les réserves. Il est demandé au Conseil d'approuver cette cession des neuf parcelles non bâties en nature de voiries ou d'espaces verts.

19 pour. 4 contre : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN.

7 / OPÉRATION ROMANITÉ : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF (APD)

Les travaux portant sur la réhabilitation et la transformation de l'ancienne caserne des pompiers en espace d'accueil touristique et culturel ont été chiffrés par le cabinet Eco-Archi à 536 590 € HT. La mise en valeur de la villa des Bruns et l'espace d'interprétation s'y rapportant a été chiffré à 462 163 € HT. Au total, le projet Romanité présente un coût total de 998 753 € HT. Le plan de financement prévoit des subventions de l'État, de la région et de la CoVe pour un montant de 491 611 € HT et un autofinancement de la commune à hauteur de 507 142 € HT. Il est proposé au Conseil d'approuver l'APD.

18 pour. 5 contre : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Patrick CAMPON.

8 / OPÉRATION ROMANITÉ : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COVE

L'avant-projet définitif ayant été approuvé, il est proposé au Conseil d'approuver la demande de versement du fonds de concours intercommunal à hauteur de 200 000 € pour les travaux de mise en valeur de la villa des Bruns et la réalisation du forum et des extérieurs.

18 pour. 5 contre : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN, Patrick CAMPON.

9 / DROIT DE FOUILLE DES TRUFFES EN FORÊT COMMUNALE POUR LA PÉRIODE 2019-2024 : ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES

Les concessions arrivent à échéance et il est proposé d'engager une nouvelle procédure. Le droit de fouille ou cavage des truffes relevant du régime forestier est concédé par voie d'appel d'offres organisé par notre délégataire l'Office National des Forêts. Il est demandé au Conseil de confier à l'ONF le soin d'organiser la procédure d'appel d'offres et de fixer le prix de retrait de 26 lots. Unanimité.

10 / DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD

La commune est appelée en garantie des deux emprunts contractés par l'EHPAD dans le cadre de la construction de la nouvelle

maison de retraite auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour un montant de 6 421 388 € HT. Le Conseil départemental se portera garant à hauteur de 50% et la CoVe à hauteur de 20%. La commune accorde sa garantie à hauteur de 30%. Il est proposé au Conseil d'approuver cette garantie d'emprunt. 18 pour. 4 contre : Alain CONSTANT, Gilles BERNARD, Patrick ROSSETTI, Carole PERRIN. 1 abstention : Patrick CAMPON.

11 / CARTE TEMPS LIBRE : AVENANT 2019

La carte temps libre a pour objet de permettre aux familles allocataires modestes d'accéder à l'offre de loisirs de proximité sur la commune. Elle s'adresse aux enfants de 3 à 18 ans. L'allocation est déterminée en fonction du quotient familial et varie de 72 à 136 € par enfant. L'enveloppe financière est de 2 000 € pour 2019 et elle est abondée à hauteur de 50 % pour la commune et 50 % par la caisse d'allocation familiale. Il est demandé au Conseil d'approuver la convention à intervenir avec la CAF, l'engagement de la commune se montant à 1 000 €. Unanimité.

12 / CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE POUR L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES AGENTS

Il est proposé au Conseil d'adhérer à la convention d'accompagnement des agents de la commune par un psychologue. Unanimité.

13 / CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE POUR LA FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT a été renouvelé à la suite des élections professionnelles de décembre 2018. Les nouveaux membres doivent suivre une formation obligatoire. Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature de la convention avec le centre de gestion du département. Unanimité.

14 / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : EMPLOI NON PERMANENTS

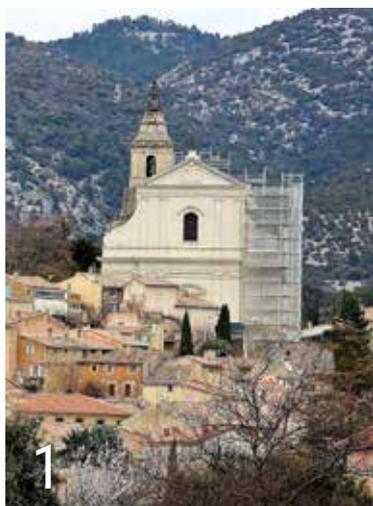
Le camping va faire face à un accroissement saisonnier d'activité du 1^{er} avril au 30 septembre. Il est proposé au Conseil d'autoriser le recrutement de deux adjoints techniques à temps complet pour le terrain et le ménage et un adjoint administratif à temps complet pour l'accueil. Unanimité.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

L'enregistrement des débats est disponible sur le site internet de la commune : www.bedoin-mont-ventoux.fr



LES TRAVAUX



1 Eglise Saint-Pierre

Il s'agit de la tranche 2 des travaux qui prendra fin en décembre 2019 sauf événements imprévus. Le chantier de réfection des toitures des chapelles et de la façade Ouest va commencer dans les semaines à venir. Par la suite, en cours d'année, nous entreprendrons la révision de la toiture de la nef. Entre temps, la réfection des vitraux se poursuit conformément au calendrier.

Cette 2^{ème} tranche a débuté par le démontage d'une partie de l'échafaudage de la façade principale Sud qui laisse apparaître peu à peu une façade principale éclatante totalement restaurée que nous vous invitons à admirer. L'échafaudage sera remonté sur la façade Ouest et restera ainsi en place jusqu'en septembre ou octobre 2019.

C'est l'entreprise de maçonnerie « HMR » qui est à la manœuvre. Elle intervient sur le campanile, le clocher et sa façade ainsi que sur la façade Ouest. La tâche qui lui est confiée consiste en la suppression des végétaux parasites, le décaissage des enduits, le remaillage des fissures, le remplacement des moellons dégradés par le temps et les intempéries ainsi que le rejointoiement des maçonneries à la chaux. Par ailleurs, l'entreprise sera également chargée de réviser les couvertures des chapelles. La partie ferronnerie du campanile sera restaurée et peinte.

Le coût de cette deuxième tranche de travaux s'élève à 473 728 € financé en partie (35%) par une subvention de la direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'un montant de 165 805 €.

2 La Romanité

Comme vous le savez, nous utilisons ce vocable de « Romanité » pour désigner la mise en valeur du site gallo-romain de la Villa des Bruns et la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers. Car, outre le bureau de tourisme, le bâtiment de l'ancienne caserne accueillera en son sein les objets découverts sur le site des Bruns : collections, pièces archéologiques, poteries, objets mobiliers, lesquels seront mis en valeur grâce à la création d'un espace d'interprétation.

2-1 La villa des Bruns

Notre village dispose d'un patrimoine historique et culturel remarquable. La municipalité envisage de le mettre en valeur et de le rendre accessible tout en assurant sa préservation. **Tout comme le patrimoine forestier et pastoral, le site de la villa des Bruns sera ainsi proposé gratuitement à la découverte de chacun et notamment des enfants des écoles dans le cadre des classes de découvertes.**

Les travaux de mise en valeur sont réalisés en collaboration avec les services archéologiques de l'état. Il s'agit de créer :

- un totem au bord de la route départementale pour indiquer le lieu,
- un panneau explicatif au droit du portail d'entrée,
- une ouverture dans la clôture pour ménager une vue en enfilade,
- une passerelle en bois au-dessus du site pour rapprocher les visiteurs suffisamment près des vestiges,
- des panneaux explicatifs à la disposition des visiteurs sur la passerelle qui permettront de valoriser l'expérience de visite.

2-2 L'ancienne caserne des pompiers

En attendant de le réhabiliter, le lieu a permis un temps à une association de présenter ses collections de vélos. Il s'agit désormais de le restructurer pour abriter le bureau de tourisme trop à l'étroit dans les locaux actuels et pour créer un espace de découverte des richesses du territoire avec notamment la valorisation des productions locales et un « musée » de la Romanité.

Les travaux de restructuration doivent permettre la mise en conformité et le changement de destination de l'ancienne caserne transformée en office du tourisme intercommunal et la création d'une extension



couverte mais non close dédiée à la Romaniété et permettant de créer un lien entre la place publique et l'espace intérieur.

Pratiquement, le projet consiste à tirer le meilleur parti du terrain disponible. Il est prévu :

- de conserver les ouvertures existantes et de les transformer en fenêtres fixes permettant l'apport de lumière naturelle à l'intérieur et une meilleure visibilité depuis la voie publique,
- de créer un nouvel accès abrité des intempéries et déporté en façade sud afin de ne pas encombrer l'espace public,
- de construire une extension en ossature bois recouverte de bardage métallique dans des tonalités de rouille afin de l'intégrer au mieux dans son environnement. Cette extension, permettra d'accueillir des groupes ou des événements (représentation théâtrale, etc.),
- d'utiliser des couleurs basées sur des teintes naturelles et des matériaux locaux : enduit finition grattée fin ton sable du pays, utilisation de la pierre de Crillon pour les revêtements extérieurs, sous-face en cèdre, menuiseries en aluminium dans les tonalités de rouille,
- d'améliorer les performances thermiques par la mise en place d'un doublage intérieur et d'un double vitrage dans le but d'atteindre un cadre de vie sain,
- d'instaurer une relation harmonieuse avec l'environnement par la hiérarchisation des espaces.

Pour conclure, l'ensemble du projet est conçu selon des principes bioclimatiques et s'articule dans le contexte local par l'insertion de volumes simples, mettant en valeur les cadrages, la lumière, le végétal ainsi que les matériaux naturels. Le bâti est composé de deux volumes principaux permettant de faire un travail d'insertion paysagère, dont l'articulation définit des espaces extérieurs protégés qui participent au confort d'été et aux bonnes performances thermiques.

Le coût total des travaux relatifs à la Romaniété, c'est-à-dire Villa des Bruns et an-

cienne caserne des pompiers, se monte à 1 079 610 € TTC financé en partie par des subventions de l'état et de la CoVe d'un montant de 470 000 € (52% du coût hors taxe).

3 La place des Frères Provane

Dans l'édition d'octobre 2018 du Passadou, nous vous faisons part de nos éventuels projets quant à l'aménagement de la place des Frères Provane. Le site est vaste et impose de très nombreuses contraintes comme par exemple, l'existence de réseaux très anciens et donc potentiellement à restaurer, la mise en valeur entre autres de la fontaine, du monument aux morts et des jeux de boules, la préservation des places de stationnement et de la liberté de circuler, etc. Nous avons ainsi confié à un bureau d'études techniques : la Société d'Ingénierie des Territoires de l'Environnement et du Paysage, mission de nous éclairer en nous présentant une maquette de ce qu'il était possible d'envisager. Naturellement, nous avons aussitôt communiqué sur cette maquette. En fait, les travaux sont importants et leur coût très élevé. **En l'état actuel des ressources de la commune, et compte tenu des nombreux projets d'équipement en cours, la municipalité a renoncé à ce projet.**

4 Salle des sports

L'avant-projet définitif (APD) a été déposé qui prévoit un montant de travaux de 720 000 € TTC. Au moment de la mise sous presse, nous apprenons que le lot « ossature bois, bardage et couverture » est resté infructueux. Cela signifie qu'aucune entreprise n'a répondu à l'offre. Tous les autres lots ont fait l'objet d'une réponse. La commune relance aussitôt la consultation pour ce lot.

Ce contretemps occasionnera quelques semaines de retard et un dépassement financier. Nous vous tiendrons informés.

5 Carrefour du chemin des Granges et de la route de Flassan

Nous avons un problème de visibilité à ce carrefour. Beaucoup s'en plaignaient et craignaient qu'un accident ne se produise. La municipalité a dès lors estimé qu'il fallait sécuriser cet endroit en agrandissant l'angle de vue. Le propriétaire du terrain, Jacques POMIAN a été contacté et a aussitôt accepté de céder à la commune le terrain nécessaire pour l'euro symbolique. En contrepartie et c'est la moindre des choses il a obtenu que sa haie de végétaux soit replantée et qu'une palissade provisoire soit installée. Une convention a d'ailleurs été signée en ce sens entre les deux parties. Entre temps, une négociation a été engagée avec le syndicat d'électrification de Vaucluse pour que le poteau supportant les fils électriques soit déposé. C'est chose faite et la vision sur ce carrefour est désormais parfaitement dégagée.

Merci Monsieur POMIAN !

Michel DELL'INNOCENTI

6 Camping-piscine

Les bâtiments communaux doivent être accessibles à tous, valides ou handicapés. D'importants travaux d'aménagement ont déjà été réalisés à l'école, au centre culturel et à l'Oustaou d'Anaïs. Désormais, en cette année 2019, c'est au tour du camping-piscine de se conformer aux normes.

Un diagnostic avait été effectué en janvier 2016 qui planifiait un certain nombre de travaux à réaliser selon un calendrier défini en fonction de critères d'urgence. La liste est longue et variée, quelques exemples :

- cheminements dans le camping avec matérialisation des voies, modifications des niveaux, éclairage,
- hauteur des marches, main courante,

Dominique ROUYER



- emplacements réservés,
- modification des accueils : un pour la piscine et un pour le camping,
- rampe d'accès de la piscine à la buvette (création d'une rampe en bois) avec respect des pentes et des largeurs pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants,
- modification des largeurs de portes,
- installation de pictogrammes normalisés.

Pour être en conformité, la municipalité doit donc réaliser ces aménagements en 2019. Elle a tout d'abord mandaté le cabinet ARCHYTECTA afin d'établir une étude de faisabilité. Cette étude a été réalisée en juin 2018. Après de nombreux échanges entre nos services et le cabinet, des choix ont été effectués qui font apparaître les principales modifications :

- une rampe bois pour accéder à la buvette plutôt qu'un ascenseur,
- une mutualisation des accueils afin de répondre aux besoins actuels car nous fonctionnions avec un accueil piscine trop vaste et un accueil camping exigu et vétuste (il s'agit d'une cabane !)
- un réaménagement de l'accès aux sanitaires « Perrache ».

Tous ces travaux doivent être terminés le 15 mai pour nous permettre de commencer cette nouvelle saison dans d'excellentes conditions. Outre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la mutualisation va améliorer la qualité du travail tout en optimisant l'activité. C'est ainsi que nous prévoyons la suppression d'un poste en personnel saisonnier ce qui ne manquera pas d'améliorer nos résultats de fonctionnement.

Ces aménagements présentent un coût élevé pour le budget annexe camping-piscine (279 458 € HT) et seront financés notamment par un emprunt de 250 000 €.

L'objectif à moyen terme est d'équilibrer les comptes du budget annexe. Il s'agit donc de « booster » les recettes. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur l'implication et le dynamisme de notre nouvelle équipe qui met en place de nombreux et nouveaux services comme par exemple :

- la location de réfrigérateurs ou de draps,
 - la mise en place de « lodges » pour les campeurs cyclistes ou randonneurs disposant de peu de matériel de camping sur de petits emplacements qui se louaient difficilement,
 - la transformation de l'ancien accueil en rangement sécurisé pour vélos,
- Les idées ne manquent pas et le désir de donner à ce site un nouvel élan est bien présent.

Nous allons réussir ce nouveau départ.

Colette LECLERCQ

7 Jas de la Couanche

Cette bergerie a pris le nom de Couanche au fil des années, peut être en raison de son aspect en forme de conque ? Depuis quand existe-t-elle ? Nous savons qu'elle était présente au cadastre napoléonien de 1830.

A cette époque, la commune avait passé un bail avec des familles de bergers, les GAUTHIER et les REYNARD car il s'agissait d'une « double bergerie ». Ce type d'exploitation va traverser les époques et notamment la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 60 durant lesquelles le dernier locataire, Émile Bernard du hameau des Gargory menait un troupeau d'environ 200 bêtes.

Puis la famille Montagard a pris le relais jusque vers les années 2000 à partir desquelles la municipalité a décidé d'abolir les baux et de ramener les bergeries dans le patrimoine communal. A cette époque, seule la cabane du berger tenait encore à peu près debout, bien que passablement délabrée.

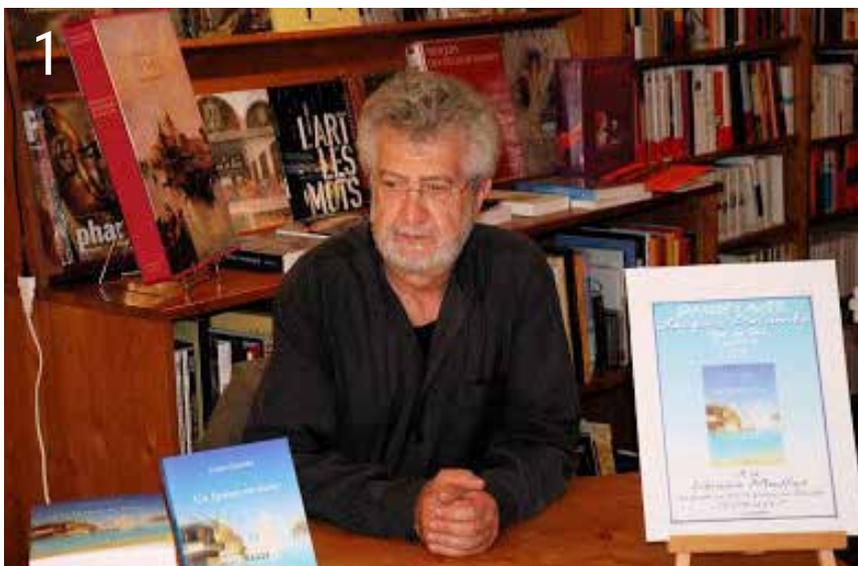
Dans le cadre de la restauration du patrimoine pastoral, la municipalité a décidé de faire revivre un certain nombre de bergeries situées sur le territoire communal de montagne. Il en est ainsi des jas du Mourre, du Serre, de Guigaou, de Favier, du Compagnon, de Jacob, du Cros, du Riche qu'avant d'envisager quelque restauration que ce soit, il s'agissait de rendre accessibles car nombre d'entre eux étaient envahis par les arbres et la végétation. C'est chose faite : les travaux d'enlèvement ont été réalisés par les agents communaux, Christophe CONSTANT, Mickaël LANGÉ et Philippe BLANC, encadrés par Gérard DAMIAN. Saluons également Jean-Louis ROBERT, agent de l'Office National des Forêts (ONF) qui accompagne Damien RODRIGUEZ sur les coupes de bois de chauffage en complément du débroussaillage.

Mais revenons à la Couanche. Les travaux de restauration se sont cantonnés à la cabane du berger et à la citerne. Ils ont été entrepris par l'APARE, encadrés par les agents municipaux pour la finition. L'équipe en a profité pour enlever tous les plastiques, tôles et débris divers de maçonnerie. Il en a coûté 18 629 €. Pour la bergerie proprement dite en très mauvais état, il faudrait mobiliser trop de moyens ce qui n'est pas envisageable.

Il ne vous reste plus qu'à visiter le site, accessible notamment par le GR 91B. Calé au centre d'une vaste clairière encadrée de forêts, le jas de la Couanche est l'un des plus beaux du territoire !

Gérard DAMIAN et Denis FORT

VIE A BÉDOIN



Séance dédicace de son livre « Un iguane en hiver » à la librairie Montfort à Vaison la Romaine en 2007
Photo Jean-Claude BOQUET

1 Portrait

**Jacques PALUMBO (1939-2018),
Un nomade devenu bédoinais**

Lors d'une conférence à la bibliothèque municipale de Bédoin, nous avons rencontré Jacques PALUMBO qui jusque-là partageait son temps entre ses résidences de Bédoin et Montréal. Ayant mis un terme à sa riche carrière picturale internationale au profit de l'écriture, il avait décidé de vivre exclusivement à Bédoin en s'immergeant totalement dans la vie culturelle du village.

Itinéraire migratoire

Se faisant appeler Giacomo, Jack ou Jacques suivant son lieu d'exil, Jacques PALUMBO est né en 1939 à Philippeville dans l'Est Algérien où son arrière-grand-père, Pasquale, s'était installé en 1887. Grand pourvoyeur de travail, le Constantinois était devenu une terre d'émigration pour de nombreux Italiens victimes de la terrible crise économique qui sévissait particulièrement dans le sud de l'Italie.

Son bac philo en main, Jacques PALUMBO entame des études artistiques à l'école d'architecture et des beaux-arts d'Alger. Français par décret de naturalisation, il choisira la route de l'exil vers la France au moment du grand chambardement de la guerre d'Algérie. Dès 1960, il part à Paris parfaire ses études graphiques et obtient un Diplôme supérieur de Dessin et d'Arts Plastiques (DDAP) à l'Institut d'Art et d'Archéologie et passe un Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement du Second degré (CAPES) en dessin. Il enseignera au lycée de Rambouillet et à Clermont Ferrand. Peu enclin à l'enseignement, il refuse un poste de professeur de dessin à Longwy et s'exile à Montréal en 1965 où il se marie et entreprend une carrière d'artiste peintre, graveur, sculpteur et d'enseignant.

L'écriture

A partir des années 2000, il partage sa vie entre le Québec et la Provence, particuliè-

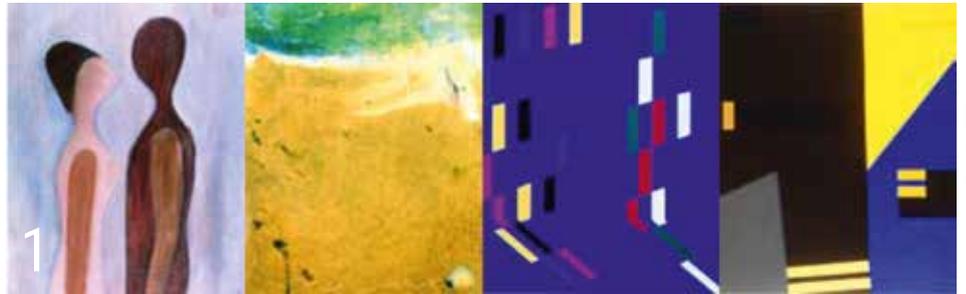
rement à Bédoin où il réside depuis 2010 dans une maison au Portail Catheron. Dès 2006 il s'adonne à l'écriture. Il publie un premier roman « Un iguane en hiver » en 2006 puis « Don Pasquale » en 2013. « Peinture et littérature ont toujours fait bon ménage, chacune de ces deux disciplines étant l'alliée substantielle de l'autre » dira son éditeur. Son œuvre littéraire témoigne de l'exil provoqué par la guerre d'Algérie qui entraînera l'exode irrémédiable des Pieds-Noirs à travers le monde. (Don Pasquale est disponible à la bibliothèque de Bédoin).

Cycles d'un cheminement pictural

Depuis 1970, son travail artistique est relié à la cybernétique. L'abondance des données dont se nourrit l'art de PALUMBO est telle qu'il a recours à l'ordinateur pour leur formulation et leur agencement visuel. Du figuratif aux cosmogonies en passant par l'organique et l'art génératif, ses recherches abordent différents cycles dans sa carrière,



Maison de Jacques PALUMBO à Bédoin
Photo Guy PAIROUX



1

Figuratif

Organique

Génératif

Cosmogonies

Photos J.C. BOQUET

dont voici les différentes étapes :

- 1958-1968, le figuratif : représentation du visible,
- 1968-1972, l'organique : rapport avec le vivant et son organisation,
- 1972-2000, le génératif : œuvre qui se génère d'elle-même au moyen d'un algorithme,
- 1987-2004, les cosmogonies : création d'objets qui par les moyens de l'art font écho aux sciences d'une époque.

Ses œuvres sont intégrées à plusieurs collections publiques et privées et plus d'une centaine d'expositions sont organisées dans le monde entier.

L'art génératif se fonde sur les algorithmes afin de conserver des œuvres se générant d'elles-mêmes. Il est l'aboutissement du cheminement de ce peintre et sculpteur. Jacques PALUMBO est considéré comme le père de l'art génératif au Québec.

Il décède brutalement le 4 juin 2018 à Montréal.

Guy PAIROUX

2 Un printemps tout en légèreté à la bibliothèque municipale

Pour célébrer cette belle saison, la bibliothèque vous convie à plusieurs rendez-vous :

- **Vendredi 5 avril, à 20h30**, salle du conte lu, une nouvelle rencontre très attendue avec l'équipe de Bonheurs de lecture vous plongera dans l'univers de Marguerite DURAS, avec une lecture-spectacle de « La douleur ». entrée libre.
- Le club de lecture « Lire à tout vent » se réunira les mercredis **10 avril, 15 mai et**

12 juin, à partir de 17h30 jusqu'à 20h00, salle du conte lu du centre culturel. Pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres !

- **Mercredi 17 avril à 17 h**, ne manquez pas la dernière heure du conte de la saison. Petits (à partir de 4 ans) et grands voyageront dans l'imaginaire au gré de la fantaisie des conteurs. Dépaysement garanti ! Manifestation gratuite, salle du conte lu du centre culturel.

Les ateliers numériques sur tablettes se poursuivent :

- Pour les enfants, rendez-vous le **vendredi 12 avril à 10h30** (pendant les congés de Printemps) pour une découverte amusante d'applications de lecture originales « Du livre à l'écran ». Enfants à partir de 7 ans.
- Pour les seniors, un atelier « mémoire » est programmé le **mardi 7 mai, de 10h00 à 12h00**. Venez découvrir comment entretenir ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, dans une ambiance décomplexée ! Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque.
- Un atelier créatif autour du livre sera proposé aux enfants, le **vendredi 19 avril de 10h00 à 12h00**. Gratuit, sur inscription, à partir de 7 ans (matériel fourni).
- L'opération estivale « Partir en livre » fera escale sur le village les **16 et 17 juillet**. Surveillez le programme !

Enfin, connaissez-vous les services suivants :

- La plateforme « Vivre connectés » fait peau neuve ! Connectez-vous sur <http://vivre-connectes.vaucluse.fr/>, inscrivez-vous, et vous pourrez avoir accès directement de

chez vous, à des ressources numériques gratuites : films, presse, autoformation, espace ludique sécurisé pour enfants. Franchir le pas numérique, c'est si pratique ! N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour une démonstration.

Une étagère à livres a été installée sous l'abri du lavoir, quartier du Pont, en complément du kiosque à livres de la place de la République. Venez y déposer les livres en bon état que vous souhaitez donner en partage. Bientôt, un second kiosque sera installé aux abords du centre culturel. Qui a dit que les Bédouinçais n'aiment pas lire ?

Un portage de livres à domicile a lieu le premier jeudi de chaque mois. Toute personne isolée âgée ainsi que toute personne empêchée (dépendante des autres dans la vie quotidienne avec une difficulté pour se déplacer) même temporairement, peut bénéficier du service de portage de livres à domicile sur la commune. Il est entièrement gratuit. Pour en bénéficier contactez la Bibliothèque ou la Mairie.

Attention : la bibliothèque sera fermée pour changement de son système de prêt informatique du mardi 23 avril au mardi 30 avril inclus. Réouverture le jeudi 2 mai à 16h00.

Horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15h00 à 18h00
Mercredi 10h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00
Jeudi et Vendredi 16h00 à 18h00h
Samedi 10h00 à 12h00

Tél : 04.90.65.69.72.
Courriel : bibliotheque@bedoin.fr



3 Lancement d'un nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP)

En contrebas de l'actuelle maison de retraite, sur un terrain bordé au nord par la route de Malaucène et au sud par le chemin de la Font du Loup. Les travaux de construction d'un nouvel EHPAD et d'une MSP ont débuté en juillet 2018 et la date du 9 janvier 2019 a été retenue pour cérémonialiser la pose de la première pierre.

Un froid mistral n'a pas dissuadé le président du Conseil départemental Maurice CHABERT, la directrice de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé Caroline CALLENS, le président de la CoVe Guy REY, la conseillère régionale représentant le président de la région SUD Jacqueline BOUYAC, le directeur de l'hôpital de Carpentras Alain DE HARO, le directeur de l'EHPAD, Eric MATTÉO, les maires de Sault, Claude LABRO, de Flassan, Michel JOUVE, de Crillon-Le-Brave, Guy GIRARD, de Saint-Pierre-De-Vassols, Ghislain GRICOURT, le député Julien AUBERT, le sénateur Alain DUFAUT et naturellement **le maire de Bédoin Luc REYNARD de lancer le chantier de construction qui concrétisera le plus important projet d'équipement jamais réalisé sur la commune.**

Avec sa double casquette de maire de Bédoin et de président du conseil d'administration de la maison de retraite, Luc REYNARD a rappelé que l'idée d'implanter une MSP sur la commune avait germé il y a dix ans à une époque où ce type d'établissement n'était pas présenté encore comme une solution pour attirer des médecins généralistes sur le territoire. Cette idée s'est finalement imposée aux différents acteurs du projet en 2015, en mettant en avant quatre objectifs structurants :

- Améliorer l'offre, la proximité des soins

et la prise en charge des patients et résidents en construisant les deux structures côte à côte, dans le cadre d'un même programme architectural et avec le souci de la mutualisation tant pour la construction que pour le fonctionnement,

- Fédérer les professionnels de santé autour d'un projet de santé favorisant un exercice collectif de la médecine. 14 ont répondu présents : trois médecins généralistes, un dentiste, quatre infirmières, un infirmier, une ostéopathe, un kinésithérapeute, une orthophoniste, une pédicure-podologue et une psychomotricienne,
- Associer les communes environnantes. Cinq ont accepté de participer à cette entreprise solidaire : Crillon le Brave, Modène, Saint Pierre de Vassols, Flassan et Blauvac,
- Ouvrir le complexe sur l'extérieur (Luc REYNARD évoque la constitution d'un quartier nord de Bédoin) en créant des aménagements favorisant la mixité et en facilitant les accès.

Les trois premiers objectifs ont été atteints pour le plus grand bénéfice de la population. Le quatrième est à venir lorsque les deux structures fonctionneront. Rappelons les enjeux financiers : les budgets se montent à 8,5 millions € HT pour l'EHPAD et 712 000 € HT pour la MSP. Précisons que le budget de la commune n'est pas impacté par la construction et le fonctionnement de l'EHPAD. La MSP bénéficie d'un subventionnement de 75% de la part de l'État, de la région et des cinq communes partenaires qui, chacune, ont décidé d'investir 12 500 €. **L'autofinancement de la commune sera couvert par un emprunt assis sur les loyers payés par les professionnels de santé.**

Le chantier a pris une quinzaine de jours de retard en raison des intempéries mais les entreprises se sont engagées à rattraper le temps perdu. L'ouverture des deux établissements est donc toujours prévue dans le courant du premier trimestre 2020.

4 Parking Saint-Marcellin

En période scolaire, du printemps au début de l'automne, les parents d'élèves rencontrent des difficultés de stationnement aux abords du groupe scolaire car, avec les beaux jours, les places viennent à manquer. Or, nous devons intégrer les contraintes de sécurité imposées aux parents : les enfants de maternelle doivent être accompagnés. Concrètement, cela signifie que les parents garent leur véhicule et l'abandonnent une dizaine de minutes, le temps d'accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Pour ajouter à l'effervescence qui règne devant l'école maternelle aux heures d'entrées et de sorties des enfants, il faut compter également avec les parents qui déposent ici les enfants de l'école élémentaire ; ceux-ci empruntent alors le chemin derrière Saint-Jean pour rejoindre la place de la République et donc l'entrée de leur école.

Il fallait donc faciliter et sécuriser ces allées et venues qui se produisent plusieurs fois par jour en période scolaire et fluidifier le stationnement en dissuadant les « voitures ventouses », celles notamment des cyclistes qui entreprennent l'ascension du Ventoux, de se garer à cet endroit. A titre expérimental, la municipalité a ainsi décidé de placer une partie du parking St Marcellin en zone bleue, suivant les modalités ci-dessous :

- les 32 places de la partie Ouest du parking délimitée par un terre-plein, passent en zone bleue,
- à partir du 15 avril jusqu'au 7 juillet et du 1^{er} au 30 septembre,
- du lundi au vendredi,
- de 8h00 à 18h00,
- durée du stationnement : 30 mn
- un panneau sera posé à l'entrée située au nord du parking en zone bleue.

Béatrice ROUX

Denis FORT



5 Les vœux au personnel de la commune

Le personnel communal s'est réuni le 16 janvier dans la salle du Conseil de la mairie à l'occasion de la cérémonie des vœux. Associant le Conseil municipal, M. le Maire, Luc REYNARD, a remercié les agents pour le travail accompli en 2018 avec toujours plus d'implication au service de la population. Puis il a passé la parole au 1^{er} adjoint et délégué au personnel, Jean-Marc PETIT qui a évoqué les acquis en matière de prévention et de traitement des risques du travail. Il a cité notamment les risques psychosociaux à propos desquels chaque agent recevra prochainement un questionnaire permettant de faire état des risques auxquels il se sent confronté.

Enfin, Mme Rafaële GESLAIN, Directrice Générale des Services (DGS) qui encadre l'ensemble du personnel, a pris la parole plus longuement. Elle a salué l'implication et l'engagement de ses collaborateurs. Elle a mis en avant notamment les agents qui ont bénéficié d'un avancement de grade ou bien encore ceux qui occupent des fonctions de représentation au comité technique ou aux commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale. Elle a rappelé que parmi les personnels politiques, les maires bénéficiaient de la confiance des Français en raison de leur engagement et leur proximité avec leurs administrés. Ainsi, tous les agents devaient concourir à entretenir ce capital confiance en rendant un service de qualité et en adaptant l'organisation et le fonctionnement des services aux besoins des usagers et administrés. Compte tenu de l'environnement social actuel, elle a rappelé également que cette nécessaire adaptation devait intervenir tout en stabilisant le prix des services ainsi que les taux de taxes locales conformément à la volonté municipale. La DGS a remercié M. le Maire et les élus qui partagent avec les agents la volonté de servir la population et qui favorisent cette cohésion en donnant au personnel de la commune les moyens d'accroître

leur professionnalisme. Les trois intervenants ont adressé leurs meilleurs vœux aux nombreux présents et chacun a pu se rafraîchir et se restaurer autour des traditionnelles galettes des rois.

6 Les vœux aux forains

Les exposants du marché du lundi ont été conviés à la cérémonie des vœux au centre culturel. Ils sont venus très nombreux le lundi 14 janvier pour entendre le message de M. le Maire, Luc REYNARD, et pour partager un moment convivial autour du verre de l'amitié. Le Maire a rappelé que la commune était très attachée à son marché du lundi et qu'elle comptait sur la présence assidue des marchands forains.

Jean-Louis RIBAS, délégué aux foires et marchés participait à cette manifestation ainsi que Joël CHARBONNEL et d'autres élus impliqués dans le fonctionnement et l'organisation du marché sans oublier naturellement la police municipale qui œuvre chaque semaine pour permettre aux nombreux visiteurs de déambuler sereinement à travers les étals.

Le président du syndicat a souligné qu'avec Pernes les Fontaines, la commune de Bédoin était la seule à organiser ce type de manifestation propice aux échanges non formalisés. Il a également applaudi la commission des marchés qui favorisait un dialogue fructueux et qui permettait à chacun des adhérents de se sentir utile et respecté. Une belle année à tous !

7 Les vœux à la population

Luc REYNARD, maire de Bédoin, a présenté ses vœux à la population vendredi 25 janvier à l'auditorium du centre culturel. La population est venue en nombre pour ce moment d'unité et de partage. Guy REY : président de la Cove et maire d'Aubignan, Gisèle BRUN et Max RASPAIL : conseillers départementaux, Guy GIRARD, Christian RIPERT, Frédéric ROUET, respectivement

maire de Crillon Le Brave, Modène et Villesur-Auzon ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Tout d'abord, M. le Maire a souhaité la bienvenue à chacun puis il a évoqué les réalisations de 2018, la restauration de l'église, la première tranche de la résidence Saint-Marcellin (27 logements) qui a permis de loger 25 familles de Bédoin, le commencement des travaux relatifs au nouvel Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et à la maison de santé, l'entretien et la réfection des voies publiques, la pose de caméras vidéo pour assurer la sécurité des personnes et la liaison par la fibre optique de tous les bâtiments municipaux. Il a ajouté que l'endettement de la commune restait faible puisque l'annuité de la dette s'élevait à moins de 27 € par habitant en 2018.

Il a précisé que les taux de taxes locales n'ont pas augmenté depuis 2001 et qu'ils n'augmenteraient pas davantage cette année. 2019 sera une année de grandes réalisations : poursuite des travaux de restauration de l'église, livraison de la seconde tranche de logements à la résidence Saint-Marcellin, création d'un parking et d'un arrêt de bus dans le bas de la résidence le long de la route du Ventoux, aménagement de la route du Ventoux entre l'office de tourisme et le chemin de la Montagne pour sécuriser l'entrée Est du village, poursuite des travaux du nouvel EHPAD et de la maison de santé qui seront livrés début 2020, achèvement de la nouvelle salle des sports, aménagement de l'ancienne caserne des pompiers en parallèle avec la mise en valeur du site gallo-romain des Bruns.

Enfin, le maire a évoqué l'aménagement du sommet du Ventoux et le calendrier de lancement du parc naturel régional du Ventoux qui devrait voir le jour fin 2019 ou début 2020.

Pour finir, Luc REYNARD a souhaité à tous les participants une belle année 2019 avant de les inviter à se rapprocher du buffet préparé en leur honneur par les personnels municipaux.

Denis FORT

Plan d'Aménagement de la Forêt Communale de Bédoin (6 256 Ha)



Ce document élaboré, par l'Office National des Forêts (ONF), pour la période 2018-2037 comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme des actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Chaque année, l'ONF proposera un programme de travaux et un programme de coupes de bois, conformes à cet aménagement. Les élus décideront alors de la programmation effective ou du report des travaux proposés, en fonction, notamment, des possibilités budgétaires de la commune.

Résumé de l'aménagement

Sylviculture et production de bois

Très ancienne propriété communale, la forêt de Bédoin est, pour une part, constituée de peuplements naturels et, pour l'autre partie, issue de reboisements, réalisés en deux temps : à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e puis, sous l'impulsion du Fonds forestier national, entre 1962 et 1975.

Les futaies résineuses sont dominées par des peuplements âgés de 40 à 60 ans. La forêt communale de Bédoin est d'autant mieux desservie que l'on progresse vers l'est et que l'on approche de la route départementale 974, de telle sorte que les plus beaux peuplements, sont aussi les plus accessibles.

Quant à la partie occidentale, mal desservie et souffrant d'un relief abrupt, elle se trouve majoritairement inexploitable.

Les traitements retenus sont quasiment les mêmes que par le passé : les futaies de cèdre de l'Atlas, formant le cœur de la cédraie, seront traitées en futaie régulière par parquets, les autres futaies résineuses seront traitées en futaie régulière. Tandis que les peuplements feuillus seront soumis au régime du taillis simple.

Le devenir des taillis enrésinés par bandes est conditionné par la réussite des plantations. Si celle-ci est très médiocre, il sera choisi de revenir au taillis simple. Dans le cas contraire, la transformation du peuplement en futaie régulière, par substitution d'essence, sera menée à son terme.

Au vu des évolutions climatiques des dernières décennies et des dépérissements actuellement observés, les mélanges d'essences seront recherchés afin de s'assurer de la présence d'essences de substitution en cas de crise sanitaire majeure. Les dynamiques de colonisation, intéressant principalement le hêtre et le cèdre de l'Atlas, et se traduisant par le développement d'étages intermédiaires dans les futaies régulières, devront être maîtrisées afin de ne pas laisser proliférer les essences concernées dans la partie basse de leur aire de répartition où elles ne seront peut-être plus en station d'ici quelques temps. Le niveau de prélèvement estimé est supérieur d'environ 20 % à la récolte de l'aménagement précédent. Cette augmentation tient, pour l'essentiel, à l'effort de renouvellement à entreprendre dans les taillis de chênes pubescents, très dépérissant, et de hêtres.

Foncier et Concessions

La forêt communale de Bédoin est très bien délimitée et en grande partie bornée. Elle n'est concernée par aucun problème foncier majeur. Diverses concessions intéressent la forêt communale. Les plus nombreuses sont celles des lots de fouille de truffes ; leur montant constitue environ 30% des revenus forestiers communaux. C'est pourquoi quelques travaux d'amélioration de la production truffière sont programmés. Le renouvellement des concessions sera étudié au fur et à mesure de leur arrivée à échéance.

La première convention à rédiger sera celle relative au pâturage. Elle devra intégrer les dispositions édictées par l'aménagement en matière de mise en défens.



Protection des Milieux et des Espèces

La partie sommitale de la forêt communale de Bédoin est incluse dans la zone spéciale de conservation (site Natura 2000) du Mont-Ventoux. Dans celle-ci, les principaux objectifs de gestion portent sur les pelouses et les landes et sur les peuplements de hêtres et de pins à crochets matures. L'aménagement répond à ceux-ci de différentes façons :

- en maintenant le pâturage qui participe à l'entretien des milieux ouverts,
- en créant des îlots de vieux bois dans les peuplements de hêtres et de pins à crochets les plus âgés,
- en établissant un programme de coupes et de travaux intégrant la conservation des éléments remarquables des écosystèmes : plantes rares, vieux bois, sites de nidification, pelouses, etc...

Accueil du Public et Paysages

La traversée de la route départementale conduisant au sommet du Mont-Ventoux, massif de renommée internationale, assure à la forêt communale de Bédoin une fréquentation très importante tout au long de l'année. Cette fréquentation est très hétérogène ; elle se concentre aux abords de la route départementale et, sur un espace limité, entre le Chalet Reynard, le sommet et la crête. Dans ces secteurs, il est nécessaire d'apporter un soin particulier à la gestion paysagère. Plus généralement, le traitement des paysages constitue un aspect important de la gestion forestière qui sera bien pris en considération lors de la réalisation des coupes et des travaux. Le traitement par parquets de la zone centrale de la cédraie contribuera également à préserver l'harmonie des paysages.

Divers équipements d'accueil ont été disposés, à intervalle régulier, au bord de la route départementale 974. Globalement, le nombre et la position de ces équipements répondent très bien à la fréquenta-

tion de la forêt. Quelques compléments, permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs, sont toutefois proposés. L'entretien des différents aménagements pour l'accueil du public est également programmé. De multiples itinéraires balisés traversent la forêt. En dehors de la période de chasse, la fermeture des pistes forestières à la circulation publique, est soumise aux pouvoirs de police du Maire et du Préfet.

Risques

Les enjeux de protection contre les risques naturels se situent dans la partie haute de la forêt communale où l'érosion des éboulis, actuellement à l'œuvre, pourrait induire des menaces pour la route départementale 974 et la maison cantonnière de La Grave et même pour le Chalet Reynard. Des travaux permettant de réduire l'érosion des sols sont proposés par l'aménagement. A l'autre extrémité de la forêt, les eaux collectées par les vallons la traversant, peuvent à leur débouché dans la plaine, provoquer d'importantes inondations sur des secteurs habités. Les mesures du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (DDT 84, 2007) sont reprises dans l'aménagement.

Bien que relativement préservée des incendies jusqu'à ce jour, la forêt communale de Bédoin reste soumise, surtout en piémont, à un aléa d'incendie élevé, lié au climat méditerranéen, à la nature de la végétation, à la fréquentation des lieux et à la présence d'habitations au contact des peuplements forestiers. L'application du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (DDT 84, 2015) présidera aux décisions relatives aux équipements de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Les équipements existants, citernes d'eau et bandes débroussaillées de sécurité ouvertes le long des pistes, seront entretenus. Les obligations légales de débroussaillage des bâtiments s'imposant à la commune sont prises en compte dans l'aménagement.

Chasse

La forêt communale de Bédoin forme un unique lot de chasse, loué à la société locale « Le Ventoux ». La plupart des dégâts de gibier portent sur moins de 20 % des semis et des perches, parfois sur seulement quelques individus.

Les essences les plus touchées sont le hêtre et le cèdre de l'Atlas. En tout état de cause, il n'y a pas de déséquilibre sylvo-cynégétique dans la forêt communale. Il convient malgré tout de rester très vigilant quant au niveau des dégâts infligés aux régénérations et d'adapter impérativement le plan de chasse à l'évolution des populations de grand gibier, en particulier celles de cervidés. La gestion des équipements cynégétiques relève de la société de chasse. Toute création et toute modification d'équipement sont soumises à autorisation de la commune et de l'ONF.

Bilan Financier

Le bilan financier prévisionnel, qu'il convient d'observer avec toutes les réserves d'usage, apparaît bénéficiaire quelles que soient les options de coupes et de travaux retenues. Dans le cas où les travaux proposés seraient réalisés en totalité, le bilan se trouverait en baisse par rapport au dernier aménagement. Mais, en s'en tenant aux interventions de première urgence et en intégrant les différentes subventions envisageables, le résultat devient comparable et même, dans le meilleur des cas, supérieur à celui de l'aménagement passé.



Les archives des Eaux et Forêts, nous ont permis, par le biais des feuilles d'éarmagement de cette époque, de dresser une liste de noms d'ouvriers, ayant travaillé au reboisement. Bien entendu cette liste n'est pas exhaustive, cependant 1000 noms ont été individualisés, et seront imprimés sur des bâches, présentées dans un classeur lisible de tous.

La place centrale, grande zone ouverte et ombragée devant le bâti, sera destinée à être un lieu de pause, pique-nique, et d'échange.

Le sentier d'interprétation dans la cédraie, retracera le « voyage des graines ». Cette boucle de 2,5 km sera ponctuée de petits espaces scénographiés, qui seront à deux niveaux de lecture différents, un pour les adultes et un pour les enfants.

Il y a une centaine d'années, ces gens ont changé l'histoire du Mont Ventoux, ils l'ont reboisé, montant et descendant la montagne chaque jour, hommes, femmes et enfants, partageant une certaine vision du bien commun et de la solidarité intergénérationnelle ! Nous leur devons bien cette mise en valeur du Pavillon de Rolland...

Mont Ventoux : Réhabilitation du Pavillon de Rolland en lieu de découverte et de mémoire du « Reboisement en terrain de montagne » (RTM)

Sous maîtrise d'œuvre de l'ONF, la municipalité de Bédoin va transformer le site du Pavillon de Rolland, situé dans la forêt communale, à environ 800 mètres d'altitude, au bord de la route départementale 974, en un lieu de découverte et de mémoire du « Reboisement en Terrain de Montagne (RTM). Autrefois baptisé « Le Grangeon des Gardes », ce bâtiment construit à la fin du 19^{ème} siècle, est le témoin de l'époque du reboisement du versant sud du Mont Ventoux, et en particulier de la cédraie, entre les années 1860 et 1910. Il a servi notamment de logement de service pour les agents des Eaux et Forêts, mais aussi de point de rendez-vous pour les habitants embauchés aux reboisements, de lieu de stockage pour le matériel et les graines. Il se trouve à proximité d'une ancienne « pépinière volante » chargée d'alimenter en plants forestiers les chantiers de l'époque.

Ce projet de mise en valeur, s'inscrit dans le cadre du schéma d'interprétation du Mont Ventoux, établi avec le SMAEMV (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux, et de préfiguration du projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux), et va permettre la création d'un site de découverte de notre patrimoine forestier. Il prévoit :

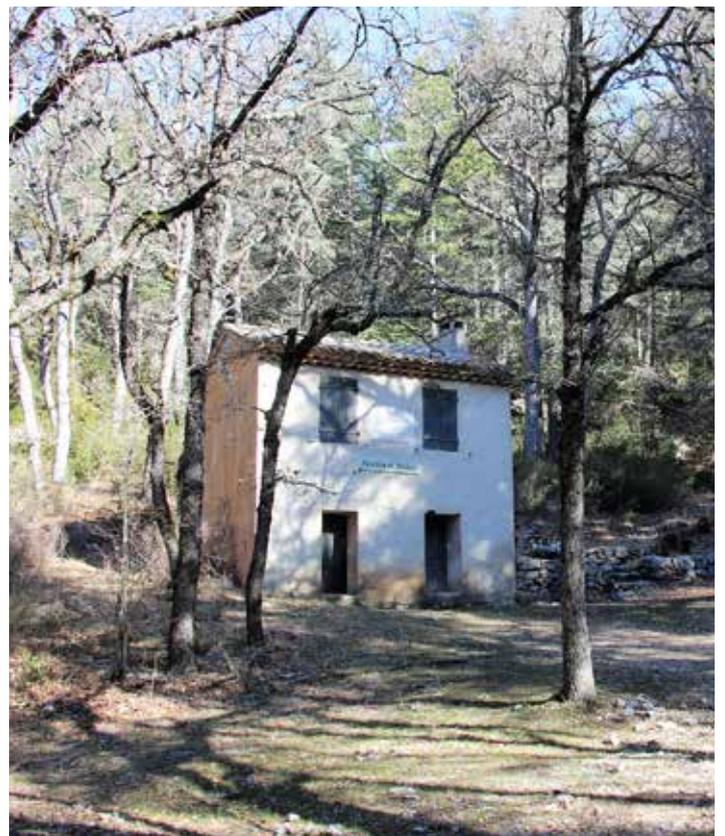
- l'aménagement d'un parking, jouxtant la citerne DFCI,
- le sentier d'accès depuis le parking jusqu'au Pavillon de Rolland,
- la rénovation du bâtiment, et de la place centrale devant,
- le sentier d'interprétation dans la cédraie.

Cinq à sept pupitres seront installés entre le parking et le Pavillon pour expliquer l'origine de la loi de boisement votée en juillet 1860, et son application, afin de pallier l'érosion des montagnes françaises, et donc celle du Mont Ventoux... Le bâti sera le cœur du site et son point clé. Il va être entièrement restauré, offrant une scénographie très précise dans la partie basse. Comme à l'origine, le bureau du brigadier des Eaux et Forêts sera reconstitué dans la pièce de droite, le stockage des graines et des outils dans la pièce de gauche. A l'extérieur, sur la droite du bâtiment, sera créée une mise en scène d'un espace « ouvriers » attendant les ordres du brigadier.

Le montant des travaux s'élèvera à 125 000 €, dont 40% de financement du Conseil Régional Sud PACA, soit 50 000 €, 8% de financement du Conseil Départemental de Vaucluse, soit 10 000 €, et un auto-financement de la commune de 52%, soit 65 000 €.

Une intervention de la Fondation du Patrimoine est à l'étude, pour aider également au financement.

Nathalie REYNARD



VIE A BÉDOIN



8 Sébastien JACQUEMIN



8 Lucile OLLIER



9



8 Fleur NA CHAMPASSAK

8 Du nouveau dans les services municipaux : un recrutement et un nouveau service

Lucile OLLIER a rejoint le service de police municipale depuis la mi-février. Elle connaît bien la fonction publique territoriale car elle dispose de plusieurs expériences au sein des communes d'Avignon et de Caumont-sur-Durance.

Elle occupera des fonctions administratives et remplacera Florence JEANNIN-PUISSANT également pour les foires et marchés, durant son congé maternité. Tous nos vœux accompagnent Florence et nous souhaitons la bienvenue à Lucile.

Deux nouveaux services voient le jour à la mairie de Bédoin !

Fleur NA CHAMPASSAK, qui travaillait au camping municipal La Pinède depuis une dizaine d'années a rejoint ses collègues bibliothécaires au sein du service « culture et communication ». Elle apportera son soutien à la vie associative au travers notamment de la tenue du planning des événements et de la coordination des manifestations, au service des animations locales. Suivi des festivités et assistance à l'organisation, promotion des événements, mise à jour du site internet et des panneaux lumineux, création de visuels, sont quelques-unes des premières missions confiées à Fleur. Pour les Bédouin connectés, Fleur propose une lettre d'information. Il suffit pour cela d'en faire la demande à info@bedoin.fr ou de venir la

rencontrer au centre culturel, à côté de la bibliothèque municipale.

Sébastien JACQUEMIN désormais Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, prend la tête du service des sports. Outre l'instruction des demandes d'organisation d'épreuves sportives, Sébastien travaillera à valoriser la pratique sportive en lien avec les clubs et les associations locales, et à promouvoir les équipements que compte le village. Il s'investira auprès des jeunes et des seniors pour proposer des activités d'abord à la piscine mais aussi auprès des établissements. Durant sa formation de maître-nageur, c'est Thomas DELVILLE, animateur au pôle EJE, qui assure l'intérim.

9 Repas des anciens

Comme chaque année en cette fin d'hiver, Monsieur le Maire, Luc REYNARD et la municipalité ont invité les aînés du village à se retrouver pour un déjeuner festif à la résidence de vacances «les Florans» dont les dirigeants réservent à toutes et à tous un accueil chaleureux. Deux excellents repas ont été servis mercredi 6 et samedi 9 mars. Les résidents de l'EHPAD étaient naturellement conviés et ils sont venus nombreux accompagnés par Eric MATTÉO, le nouveau directeur et Alain DE HARO, le directeur de l'hôpital de Carpentras. Une ambiance décontractée et bon enfant était de mise pour colorer cette manifestation attendue et organisée avec le plus grand soin.

10 Commerce et Artisanat : Bienvenue aux nouveaux professionnels

« **Le Salon** » : salon de coiffure : 44 route de Crillon, 84410, Bédoin. Responsable : Madame Marine DELON. TEL : 04 13 07 72 96 et 06 25 29 62 35.

« **Le Fournil de Sainte-Colombe** » : boulangerie au feu de bois : 3805 route du mont Ventoux, hameau de Sainte-Colombe, 84410 Bédoin. Responsable : Madame Chantal MAURIN. TEL : 06 72 70 37 11. Pains, viennoiseries, pizzas, fabrication artisanale, et cuisine au feu de bois. Ouverture le 2 avril 2019. Boutique fermée le mercredi. Tous les lundis matin au marché de Bédoin.

11 Bédoin Agenda

11-1 Agenda culturel

Bonjour à toutes et à tous, amis de la musique et de la culture. Nous poursuivons l'année 2019 avec le programme suivant :

- **Samedi 13 avril à 20h30** au centre culturel : **Duo voix et guitare** avec Geneviève GLISIERE « alias Anaëlle » à la voix et Ted Tunncliffe à la guitare. Chapeau à l'issue du concert

- **Samedi 27 avril à 21h00** au centre culturel : **hommage à Serge REGGIANI** « Tout un poème » par le Grand Victor. Entrées : 10 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.



11-1

- **Dimanche 19 mai à 17h30** au centre culturel : « Assurance vie » par le **théâtre** Timinéri d'Aubagne.
- **Dimanche 9 juin entre 17h30 et 18h30** : **transhumance** conduite par la famille MONTAGARD avec 2 000 brebis, moutons, agneaux, chèvres, ânes etc.
- **Samedi 15 et dimanche 16 juin** : **Récampado** di balaus pèr lou fiÓ de la Sant Jan. Comme toutes les années depuis plus de 30 ans, la « Confrérie des feux de la Saint Jean –Flamme du Canigou– en Vaucluse » organise avec le soutien de la municipalité et de la Maintenance Provençale des Feux de la Saint-Jean, la Recampado (rassemblement) des fagots pour allumer le Père des feux de la Saint-Jean au sommet du Ventoux le 23 juin.
- **Samedi 15 juin à 21h00** au centre culturel : **concert** avec le groupe « Li Festejaire ». Libre participation.
- **Dimanche 16 juin dès 9h30** place de la Vigneronne accueil des groupes et des fagots (n'oubliez pas d'apporter votre fagot). Puis défilé dans les rues de Bédoin jusqu'à l'église avec les groupes traditionnels et les associations en costume : «La Ribò» de la Ciotat, «Lei Bouscarlo» d'Allauch, «Li Galoi Prouvençau» de Miramas, «Lei Farandoulaire Sestian» d'Aix en Provence, «Lou Roudelet dei Mielo» d'Aix en Provence, «La Nacioun Gardiano e Sant George» gardians à cheval, «li Camin de Prouvenço» avec leur traîne d'ânes et de nombreuses délégations dont la Maintenance Provençale et les coureurs de Saint-Cannat qui ramèneront la flamme du Canigou jusqu'en Arles le 23 juin. Puis messe à 10h45 en langue

provençale célébrée par le Père Sébastien MONTAGARD à l'église Saint-Pierre ou à la Chapelle de Nazareth avec le concours de « L'Ensemble Vocal Comtadin Monique SARRADE » de Carpentras. Ensuite à 14h30 Cour d'Amour place de la République avec les prestations des groupes de danses et des intermèdes musicaux.

- **Dimanche 23 juin à partir de 21h00** : Feu de la Saint-Jean au sommet avec le groupe « Li Festejaire »

Michèle MASSENDES

11-2 Manifestations sportives

Les manifestations sportives ont déjà commencé par le trail du Ventoux qui a réuni 2000 participants sur l'ensemble des distances. Le départ fut donné le dimanche 17 mars devant le centre culturel. Quatre parcours étaient programmés : un de 46 km avec passage au sommet (4 Bédouinains participent à cette épreuve phare, Maria BLANC, Philippe BLANC, Hervé GIARDINI et Alexandre BEYNET), un de 24 km (à noter la belle 3^{ème} place d'Olivia CASCINO), un de 9 km et une randonnée de 5 km proposée par la commune et orchestrée par Nathalie EYMER. 145 personnes dont de nombreux Bédouinains ont marché pour cette noble cause. Le montant des inscriptions de ces 2 derniers fut reversé à l'association « A chacun son Everest » soutien aux enfants malades et aux femmes en rémission du cancer du sein. Lors de ce week-end, une animation « Run and Shoot » (course à pied et tir cara-

bine laser) était également proposée dans le parc des Florans.

Les manifestations suivantes se dérouleront au cours du second trimestre 2019 :

- **samedi 20 et dimanche 21 avril** : **Extrême Ventoux MTB** un raid VTT organisé par l'association bédouinaise Egobike. Il s'agit d'une course par équipes de 2 à étapes spéciales chrono et guidage GPS. Le départ et le ravitaillement seront organisés au camping municipal,
- **samedi 27 avril** : passage dans le Ventoux des 100 km du **grand raid Ventoux trail** de Gigondas,
- **dimanche 5 mai** : **GT Expérience**, baptême en voiture de prestige route de Sault sur 6 km jusqu'au Chalet Reynard,
- **samedi 11 et dimanche 12 mai** : **14^{ème} rallye régional des monts de Vaucluse**. 12 mai, épreuve spéciale « les Gaps » de la route de Ste Croix au chemin de Bléget à Routoir,
- **samedi 25 mai** : **X Race Adventure** près de la caserne des pompiers. Il s'agit de courses multisports qui consistent à gravir le Ventoux de deux à quatre fois dans le cadre de disciplines différentes (roller, trail, VTT, vélo de route) avec des animations pour adultes et enfants. Ce même jour, nous aurons également X Race Kids avec quatre activités à réaliser de manière ludique : une course d'orientation dans le village, 2 parcours VTT, des structures gonflables et un parcours sportif pompier. Une initiation au biathlon sera également proposée toute la journée et l'événement se terminera par un concert pop rock,



11-2

H. GIARDINI, M. BLANC et P. BLANC



Départ de la randonnée de 5 km

11-2

- **dimanche 9 juin : Televie A Ventoux**, manifestation cycliste avec 200 participants qui comporte une ascension du Ventoux,
- **lundi 10 juin : Kimmen Tegen Ms**, manifestation cycliste hollandaise,
- **samedi 15 juin : Join Energy**, manifestation cycliste hollandaise avec départ du parking Saint-Marcellin et montée du Ventoux,
- **samedi 15 juin** : le Rotary club de Carpentras organise une **ascension à vélo de nuit** du mont Ventoux par la route en partant de Bédoin jusqu'au sommet pour voir le lever du soleil. Les fonds récoltés iront au financement d'un chien d'aveugle offert à une jeune non voyante,
- **dimanche 16 juin : GNFY Mont Ventoux**, course cycliste avec plus de 1500 participants avec départ de Vaison la Romaine et arrivée au sommet,
- **lundi 17 juin** : Inédit et première course professionnelle **Mont Ventoux Dénivelé Challenges**, course en ligne dédiée aux grimpeurs départ de Vaison la Romaine et arrivée au sommet,
- **samedi 22 juin : la Sporta**, rassemblement cycliste belge avec 1500 participants pour un circuit avec montée du Ventoux par les trois faces. Inscription et soirée sur la place du village,
- **dimanche 30 juin** : rassemblement de coupés et cabriolets anciens organisé par l'association **Ecurie des 7 virages** départ et arrivée place de la Vigneronne.

Vincent POUILLAUDE

11-3 Manifestations festives : saison 2019

- Nous vous proposons le programme suivant :
- **vendredi 21 juin 2019 : fête de la musique** et déambulation avec la Batucada «Fan de Boucan»
 - **samedi 6 et dimanche 7 juillet : fête des Baux** avec une animation musicale le samedi soir,
 - **samedi 13 juillet : fête Nationale** et bal place de la Vigneronne,
 - **dimanche 14 juillet : banquet villageois** à 20h place de la République
 - **jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 août fête votive** :
 - **jeudi 15 août : feu d'artifice** et orchestre « Namass Pamous »
 - **Vendredi 16 août : apéritif offert par les Vignerons du Mont Ventoux (VMV)** et plateau musical varié,
 - **samedi 17 août : orchestre L. Comtat**
 - **samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre : fête de Ste Colombe** avec animation musicale le samedi soir.

Morgane CHAPOT



12

Dominique SANTONI et Jean-Charles GAUDIN

12 Trophées du sport Vauclusien

La remise des trophées du sport vauclusien 2018 s'est déroulée le 5 février à la boiserie à Mazan en présence de Dominique SANTONI, conseillère départementale. Lors de cette soirée Jean-Charles GAUDIN a reçu un trophée dans la catégorie juges arbitres. Cette cérémonie a pour objectif de valoriser non seulement l'engagement sportif mais aussi et avant tout les valeurs que l'on véhicule sur le plan de l'éthique sportive.

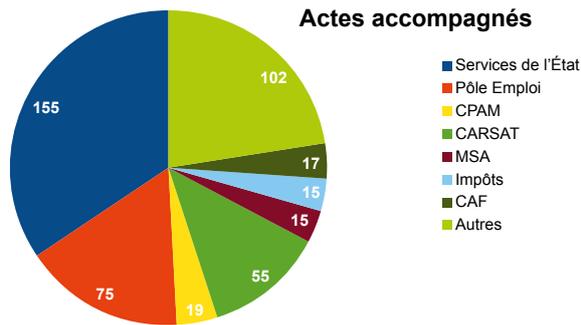
Jean-Charles est président du Tennis club de Bédoin depuis 10 ans, vice-président du comité de tennis de Vaucluse en charge des sportifs. Il est formateur de juges arbitres au niveau départemental, régional et national. Il est aussi responsable de la commission départementale d'arbitrage. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ce trophée et toutes ses actions menées au sein de son club et au comité régional.

Vincent POUILLAUDE

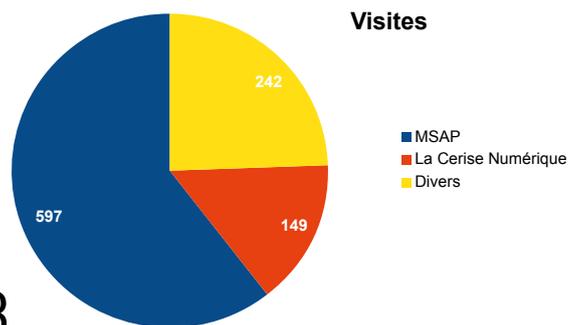


13

Bilan de la MSAP



13



13

13 Maison de Services Au Public (MSAP)

Touchés par les réorganisations administratives, les habitants des zones rurales subissent une raréfaction des services publics sur leur territoire. Pour pallier ce désengagement, les administrations ont pris le parti de dématérialiser la plupart de leurs démarches. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes, celles qui ne disposent pas d'Internet, celles qui n'ont pas d'adresse courriel et qui sont victimes de fracture numérique, ou même celles qui ont des difficultés à comprendre les circuits administratifs. Ces personnes se retrouvent seules et sont souvent désorientées. Les MSAP ont été créées pour répondre à ces nouvelles attentes.

L'objectif d'une MSAP est de faciliter les démarches de la vie quotidienne, en toute confidentialité. C'est un lieu où tout est centralisé, proposant à la fois un accueil physique et une mise à disposition d'ordinateurs connectés. Les démarches peuvent être effectuées en complète autonomie ou accompagnées.

La MSAP de Bédoin, structure portée par la MJC et soutenue par la municipalité, permet à l'ensemble des habitants de notre village et des communes avoisinantes d'accéder à un service de proximité et de bénéficier d'un accompagnement administratif et numérique de premier niveau. Elle répond aux besoins suivants :

- s'inscrire ou réactualiser un dossier sur Pôle emploi,
- imprimer un CV,
- obtenir une carte grise,
- aide pour refaire sa carte d'identité ou son passeport,
- connaître ses droits à la retraite,
- identifier les aides auxquelles on peut prétendre à la Caisse d'allocation familiale (CAF),
- savoir si on est éligible à la prime d'activité, à un logement social, à la couverture santé,
- rencontrer un médiateur, etc.

Toutes ces questions, toutes ces démarches sont prises en main à la MSAP de Bédoin.

Nous n'utilisons que du matériel informatique reconditionné avec des distributions libres pour minimiser notre impact sur l'environnement, par souci d'économie, et pour sensibiliser nos différents publics à la gestion des e-déchets. Nos formations et nos « coups de main numériques » se sont adaptés aux besoins de nos différents publics : particuliers, entreprises, administrations et associations. Notre structure s'articule autour de deux axes principaux.

La Maison de services au public qui a principalement pour mission :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- la facilitation numérique et la facilitation administrative via les plateformes des opérateurs partenaires,

- la mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

La Cerise Numérique assure la partie « autofinancement » de la MSAP et a pour objectifs :

- d'améliorer l'accès numérique à tous les services publics,
- d'aider les citoyens, les associations et le tissu entrepreneurial local dans leur transition numérique en accédant à des lieux équipés,
- de promouvoir les logiciels libres et de lutter contre l'obsolescence programmée avec des ateliers bénévoles de reconditionnement et de démantèlement.

Vous pouvez télécharger notre brochure sur le site internet de la MJC de Bédoin (page MSAP La Cerise Numérique) : www.mjcbedoin.org.

La version papier est disponible à la Mairie et au secrétariat de la MJC (centre culturel 2^{ème} étage).

MSAP La Cerise Numérique
79, chemin Vallat de Pommet
(parking du stade de football)
84410 BÉDOIN

Tél. : 04 90 41 72 78

Courriel : numerique@mjcbedoin.org

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
le mardi de 15 à 19h00 sur RDV

Philippe ROZÉ et Vincent POUILLAUDE



14



14



14

14 Enfance Jeunesse Éducation (EJE)

Durant les vacances de février 2019, le centre de loisirs a proposé un séjour neige. Eliot, Nadine et Sonia ont emmené 19 enfants de Bédoin, de 8 à 12 ans, du lundi 11 au samedi 16 février sur la station d'Annelle au chalet de la Rivière.

Durant ces 6 jours, les enfants ont profité de trois magnifiques journées de ski ensoleillées et enneigées, d'une journée randonnée en raquette et d'une journée construction d'igloos et patinoire. Sur nos 19 sportifs, 9 étaient grands débutants et sont rentrés avec la fierté d'un flocon accroché au blouson. Bravo à nos jeunes skieurs ! Les veillées animées : soirée contes de la montagne, jeux, veillée chocolat et sans oublier la veillée BOUM, ont complété ce séjour hiver.

C'est la tête pleine de jolis souvenirs et bien bronzés que nos voyageurs sont rentrés pour nous raconter les chutes de leurs animateurs et leurs franches rigolades autour d'une soirée rétrospective en image mardi 12 mars à 18h30 au centre de loisirs !

D'autres séjours seront proposés prochainement par le service EJE. Restez attentif

à nos programmes en ligne sur : www.bedoin-mont-ventoux.fr

Pendant ce temps, le centre de loisirs proposait d'autres animations. Durant la semaine du 11 au 15 février, autour de la nature et du sport, l'équipe d'animation composée d'Éric, Léa, Thomas, Christilla, Ines et Marion, a proposé :

- Deux sorties luge au mont Serein. Nous avons profité des neiges de la semaine précédente et du magnifique soleil de ces vacances de février.
- Pour les plus jeunes : ateliers cuisine, parcours de draisienne et sorties nature aux Grandes Fontaines et colline Saint-Antoine.
- Pour les plus grands : parcours d'orientation aux Demoiselles Coiffées avec randonnée de 8 km sur le sentier du cœur, marche nature autour des ocres avec fabrication d'une palette et Land Art et jeux autour des animaux de la forêt.

Pendant la deuxième semaine du 18 au 22 février, le centre de loisirs a proposé un stage de théâtre.

Les enfants inscrits de 3 à 6 ans ont profité d'ateliers d'expression autour de la thématique du cirque : ateliers clown, fresques, décors et préparation du spectacle. Une semaine dans la peau des personnages du

cirque pour préparer la belle fête du vendredi.

Pour les 6-12 ans une semaine de théâtre d'improvisation sur les dangers de YouTube et des écrans : un véritable travail pédagogique basé sur les improvisations et les témoignages des enfants. Nos aventuriers du Ventoux ont réalisé un spectacle de 40 minutes : les enfants ont mis en scène une série de sketches témoignant des dangers des réseaux sociaux et des écrans. Depuis la fabrication des décors en panneaux de graff géant en passant par la mise en scène et jusqu'aux costumes, ils nous ont offert une très belle réalisation novatrice et pédagogique.

Le spectacle du vendredi 22 février a donc clôturé les vacances. Parents et élus ont répondu présent pour cette belle représentation et sous les applaudissements d'une soixantaine d'invités, nos jeunes artistes se sont fièrement produits et ont également profité des petites improvisations surprises que leur avaient concoctés les animateurs. C'est autour d'un goûter de départ que la fête s'est achevée.

Pour les vacances de printemps, l'équipe d'animation prépare un programme coloré autour de l'art et de la culture avec pour



temps forts, des sorties Aquarello, Oca de Roussillon, la collection Lambert et le musée extraordinaire. De multiples ateliers autour des différentes techniques de peinture depuis l'aquarelle jusqu'au graff seront proposés et nous démarrerons le projet « espace Land Art » à Perrache avec le soutien de l'ONF.

Vous trouverez toute notre actualité et nos programmes en ligne sur www.be-doin-mont-ventoux.fr, notamment pour cet été avec deux séjours en préparation.

Jane TREVILY

15 Carnaval

Le service culture et le pôle EJE font leur carnaval : ils ont proposé une réédition de cet événement le samedi 30 mars 2019. Tout au long du mois de mars, les enfants l'ont préparé : ils ont imaginé des costumes, ils ont fabriqué Carmentran, ils se sont initiés à la batucada, ils ont répété les rythmes avec Eliot, ils ont préparé les décorations avec Sonia et Nadine pour que le tout soit prêt le 30 mars !

Le rendez-vous était pris à 14h sur la place de la République, petits et grands, costumés et grimés ont défilé dans les rues du village accompagnés du joyeux trio Cabr'e

Can jusqu'à la place des Frères Provane où Carmentran a été joué et brûlé !

Le centre culturel a été décoré pour l'occasion des dessins des enfants de l'école maternelle. Après le goûter de crêpes préparé par les parents d'élèves était venu le temps de danser au bal des enfants toujours animé par le fameux trio de musiciens.

Michèle MASSENDES

INFOS Générales

1 Elections Européennes

Elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019 au centre culturel Hélen ADAM où seront installés nos trois bureaux de vote. Vous pourrez voter de 8h00 à 18h00 et il n'y aura qu'un seul tour de scrutin.

Par arrêté du 16 novembre 2018, le gouvernement a modifié la liste des pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote. Les seules pièces d'identité suivantes sont recevables :

- passeports en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans,
- cartes nationales d'identité en cours de validité ou périmées depuis moins de 5 ans,
- permis de conduire.

Vous ne pourrez pas voter si vous n'êtes pas en possession de l'un de ces documents. Les cartes de familles nombreuses, d'anciens combattants et de sécurité sociale ne sont plus acceptées.

2 S'inscrire sur les listes électorales

Information importante : Après les élections européennes du 26 mai, il sera possible de s'inscrire à tout moment sur les listes électorales via le site Service Public ou en mairie. **La date butoir du 31 décembre n'existe plus.** Désormais, lorsqu'il

s'agira d'une année prévoyant une élection, votre demande d'inscription devra impérativement être parvenue en mairie ou sur le site www.service-public.fr au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin. Les inscriptions reprendront normalement une fois le scrutin passé.

Comment s'inscrire ?

Compléter le formulaire Cerfa 12669*02 (disponible sur le site internet service-public.fr ou à récupérer en mairie), vous munir d'une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, à vos noms et prénoms et datant de moins de 3 mois) ; en cas d'hébergement, vous devrez produire le justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant ainsi que sa pièce d'identité et une attestation d'hébergement.

Où s'inscrire ?

vous pouvez procéder à l'inscription directement en ligne, sur www.service-public.fr ou en mairie.

3 Fourrière automobile

La police municipale trouve encore trop de véhicules le lundi matin à 6h00 sur la place de la Vigneronne et sur le cours Barral des Baux. C'est l'heure à laquelle les premiers

forains du marché arrivent pour s'installer et il n'y a pas d'autre choix que de faire enlever ces véhicules lorsque les tentatives d'alerte des propriétaires sont restées vaines. La municipalité est consciente de la gêne occasionnée et appelle chacun à se montrer vigilant.

4 Zone bleue

A propos du stationnement des véhicules et comme il est mentionné sur les panneaux, la zone bleue est instaurée à partir du 15 avril au 15 septembre de 8h30 à 12h30 du mardi au dimanche. Nous vous remercions d'utiliser un disque de stationnement et de respecter les horaires.

Attention, voir en page 12 les modalités de stationnement mise en place pour le parking Saint-Marcellin.

Solutions mots croisés

HORIZONTALEMENT : 1. MALAUCENE.
2. OSIER. CEP. 3. RT. RECU. 4. MEDE. EMOI.
5. ORIENTEES. 6. ASA. RIA. 7. ROM. GE. LN.
8. OC. NEPE. 9. NATURISTE.

VERTICALEMENT : A. MORMOIRON.
B. ASTER. OCA. C. LI DIAM. D. AEREES. NU.
E. URE. NAGER. F. CET. EPI. G. ECUMER. ES.
H. NE. OEIL. I. EPUISANTE.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE :

Jules MASSARD né le 05.12.2018
Sacha BERNARD né le 17.12.2018
Loane EYDOUX née le 27.12.2018
César CASEGAS né le 01.01.2019
Syrine ZABZI née le 11.02.2019
Louca CARPENTIER né le 05.03.2019
Liam LANCELEUR né le 11.03.2019

CONDOLÉANCES :

Marius MORELLO (89 ans) le 01.12.2018
Agnès NORGAARD veuve MICHAUD (96 ans) le 02.12.2018
André LAVERNE (92 ans) le 25.12.2018
Manuel BERTHOL (60 ans) le 04.01.2019
Lucienne PASTOURET veuve DAUBERTE (84 ans) le 05.01.2019
Gilbert COLIN (90 ans) le 06.01.2019
Vincenza LANZARONE veuve MESSINA (87 ans) le 06.01.2019
Pierre DURAND (81 ans) le 08.01.2019
Ange PELLEGRINI (86 ans) le 11.01.2019
Pierrette GAUTIER épouse PASTOURET (87 ans) le 13.01.2019
Claude GILLINO (78 ans) le 01.02.2019
Marie ROSATI veuve GRIMALDI (93 ans) le 07.02.2019



VIE ASSOCIATIVE

1 Chats errants à Bédoin

Ces dernières années, la prolifération des chats errants a provoqué un certain nombre de nuisances auprès des habitants et malheureusement s'en sont suivis des cas d'empoisonnement. A ce propos, rappelons que le fait de donner volontairement la mort à un animal est puni d'une amende de 1500 € (Art R655-1 du Code Pénal).

Soucieuse du bien être des résidents comme de nos amis à quatre pattes, la commune de Bédoin a décidé de lancer en 2018 une campagne de stérilisation et d'identification. La COVE a été maître d'œuvre de cette opération qui s'est déroulée conformément à la réglementation prévue, la stérilisation étant la seule solution efficace pour maîtriser la population des petits félidés. Plus tard, un partenariat s'est créé entre l'association SOS SACS A PUCES et la commune.

Nous avons pu déterminer des lieux de vie calmes avec cabanes et gamelles, éloignés des habitations pour éviter les éventuelles nuisances pour les riverains. En limitant les maladies, cette localisation permet également aux bénévoles d'apporter des soins et de garder les chats sans maître dans un état sanitaire satisfaisant. Par ailleurs, nous constatons beaucoup moins d'éventration de sacs poubelles. C'est la raison pour laquelle le service de police municipale n'autorisera aucun autre lieu de nourrissage en dehors de ceux déterminés avec l'association. (Art. 120 du règlement sanitaire départemental de Vaucluse). Pour toute

personne désireuse d'aider les chats nous vous recommandons de prendre contact avec l'association SOS SACS A PUCES : 49 place du Docteur Cavaillon à Carpentras 06 89 99 48 12 / Facebook SOS SACS A PUCES

Les bénévoles n'ont pas chômé : ils ont déjà pu comptabiliser 40 chats « libres » sur la commune, ils ont également procédé à 15 stérilisations et remis 6 chatons à l'adoption.

SOS SACS A PUCES est une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général. Créée en 2008 par Mme Simone GUINAMAND, cette association de protection animale est principalement centrée sur les chats errants. L'association œuvre pour les bons soins et la sauvegarde des chats «libres» de Carpentras et de ses environs et stérilise les matous abandonnés afin d'éviter la prolifération des chatons non désirés et des chats errants. Elle procède à de nombreux sauvetages et peut aussi apporter une aide matérielle aux propriétaires d'animaux en difficulté en les aidant pour le nourrissage et pour les soins, en leur donnant des conseils et en leur distribuant du matériel récupéré.

Deux boutiques associatives et solidaires à Carpentras situées au 59 et au 77 rue Raspail sont ouvertes du mardi au samedi de 10h à 19h (vente de vêtements, vaisselle, livres, déco, cd, dvd etc.) et constituent une importante source de revenus pour l'association.

Gérard BRUNEL



Pierre BOUSSAGUET

2 Musique Opéra Bédoin (MOB)

MOB a tenu son Assemblée Générale (AG) le samedi 23 février au centre culturel. Elle a profité de ce moment imposé au cours duquel sont abordées toutes les questions relatives à la vie de l'association pour offrir un magnifique concert à ses adhérents et sympathisants. Le spectacle a commencé après l'AG dans l'auditorium : « Pour ou Contrebasse » tel était son nom en forme de choix, laissant entendre que les spectateurs allaient partager un instant de jeu et de pédagogie.

Pierre BOUSSAGUET, l'artiste, a présenté son instrument et expliqué :

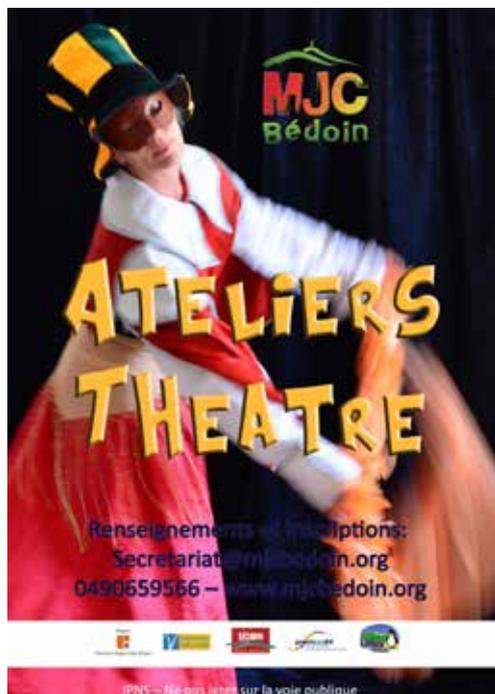
- Pourquoi on le retrouve dans tous les styles de musique et dans toutes les formations ?

Parce que la contrebasse permet de poser la base harmonique de la pièce jouée,

- Pourquoi cet instrument est-il aussi ingrat ?

Parce que « on ne l'entend que lorsqu'il ne joue pas ! » En grossissant le trait, Pierre veut dire que les sons produits par la contrebasse ne sont pas toujours perçus en tant que tels par les spectateurs contrairement aux autres instruments. Mais si le contrebassiste arrête de jouer, les mêmes spectateurs se diront alors certainement qu'il leur manque quelque chose !

Rassurez-vous Pierre, les adhérents et sympathisants MOB sont des amateurs avertis et ils entendent parfaitement les lignes de basse.



En parsemant son récital de nombreuses anecdotes, Pierre BOUSSAGUET a joué la musique de Duke ELLINGTON, quelques standards de jazz, des blues de sa composition, mais aussi une suite de Jean Sébastien BACH et enfin quelques chansons célèbres de Michel LEGRAND qu'il a accompagné sur scène jusqu'à la disparition de ce dernier en janvier 2019. Cet éclectisme a contenté tous les spectateurs venus nombreux comme à chaque fois que MOB crée un événement. Merci à vous !

Le prochain concert aura lieu le 1^{er} mai et sera consacré à BERLIOZ.
Contact : le.mob84@gmail.com

3 MJC



Voici le calendrier des manifestations prévues au second trimestre 2019 :

- **vendredi 26 avril à 18h30** au centre culturel Helen ADAM : conférence sur le don d'organe donnée par Monsieur le Professeur Christophe MARIAT, néphrologue au centre de transplantation rénale du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Saint-Etienne,
- **Samedi 1^{er} juin**, journée au profit de l'autisme avec l'association tedai84 : jeux pour les enfants, voitures de collection et concert en soirée,



Elia, Amandine, Léna, Lou-Rose, Célia, Romane, Louna M, Lana, Minyar, Louna G, Lola et Justine

- **Samedi 15 juin** : concert rock MJC - ALLSTAR parking route de Carpentras. Entrée libre :

- animations à partir de 15 heures (enfants et adultes)
- concert rock à partir de 18 heures,
- concert jazz manouche à partir de 21 heures

- **Samedi 29 juin à partir de 20 heures** place de la République : gala de Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS) et de danse présenté par Chantal CHAUSSY-DUCEP et Maïlys BERIOT,

- **Samedi 6 juillet à partir de 17 h** à l'auditorium centre culturel Hélen Adam : représentation de fin d'année des ateliers théâtre de la MJC, animés par Geneviève GLISIERE, suivi d'un pot de l'amitié vers 19h.

Vive la GRS à la MJC de Bédoin !

Les benjamines en gymnastique rythmique étaient en compétition départementale, à Ventabren, pour la première fois. Elle ont assuré en catégorie «duos» puisque 3 duos sont médaille d'or, 2 sont médaillées argent et 1 duo médaille de bronze.

En cadettes Grâce SAUREL et Leelou RENARD montent sur la plus haute marche. Les gymnastes à finalité régionale ne se laissent pas impressionnées, Marie LANTENOIS et Joanna STEPHENSON sont 1^{ères} en Honneur 1 et Léonie MOLARO-MAQUA en duo honneur 2 s'offrent également la plus haute marche ! Souhaitons-leur de bons résultats à la région le 30 mars à Montpellier.

Bravo à toutes qui en donnant le meilleur d'elles-mêmes ont obtenu les meilleures places !

Chantal CHAUSSY-DUCEP

4 Don du sang

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 19 février 2019 à l'issue de la première collecte de l'année, M. Guy MARY a accueilli les adhérents ainsi que le président départemental des donneurs de sang, M. Hervé QUESTA, Mme Henriette BONZI, chef de secteur et présidente de l'amicale de Caromb et M. le Maire, Luc REYNARD que nous remercions vivement pour la mise à disposition de la salle de l'Oustau d'Anais avec son parking adapté et si pratique pour les donneurs. Mme MASSENDES, trésorière, a présenté le bilan de l'exercice : 139 dons en 2018 avec sept nouveaux donneurs. Nous espérons toujours plus compte tenu des besoins et nous remercions tous nos donneurs, ces bénévoles qui œuvrent pour cette belle cause avec force et entrain et qui répondent « présents » à chaque manifestation.

« Nous encourageons les donneurs à venir toujours plus nombreux car c'est grâce à eux que des vies sont sauvées ». M. QUESTA indique que les dons en région SUD PACA ont fortement diminué (-2 000) alors qu'ils ont augmenté dans le département de Vaucluse (+1 000). Il a félicité toutes les amicales qui agissent dans le même sens et a attiré l'attention de chacun sur le niveau faible des réserves de sang (-20% par rapport à 2017). Le bilan des collectes est plutôt encourageant, mais les dons n'augmentent pas significativement d'année en année. Il espère que 2019 soit meilleure. Ces sujets sensibles seront évoqués lors du congrès départemental qui se tiendra le 6 avril à Sorgues.

Les prochaines collectes de Bédoin auront lieu mardi 28 mai, mardi 27 août et jeudi 28 novembre de 15 à 19h30 dans la salle de l'Oustau d'Anais, route de Carpentras.



6



Nicole TENOUX

5



6

5 Association Française des Polyarthritiques et des Rhumatismes inflammatoires Chroniques (AFPric) : création d'une délégation dans le département de Vaucluse



L'AFPric est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, créée il y a déjà 30 ans par et pour des personnes atteintes de maladies inflammatoires chroniques : Polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, lupus, rhumatisme psoriasique, arthrite juvénile idiopathique, syndrome de Gougerot Sjören.

Toutes sont des maladies auto-immunes résultant d'un dysfonctionnement du système immunitaire. Elles peuvent être extrêmement invalidantes à terme mais heureusement, les traitements actuels permettent de les prendre en charge dans de bonnes conditions. Elles touchent en France plusieurs centaines de milliers de personnes, de tous âges.

L'AFPric a des missions d'écoute et de soutien aux malades, d'information sur les maladies et leurs traitements, de soutien à la recherche, de participation à des études

scientifiques et médicales en partenariat avec les professionnels de santé, et d'aide sociale et juridique aux adhérents qui en ont le besoin.

Pour répondre à vos interrogations, une délégation AFPric est créée en Vaucluse en ce mois de mars 2019 et sa représentante, chargée de l'animation est Nicole TENOUX, résidant à Bédoin, elle-même atteinte de l'une de ces pathologies, comme le sont tous les bénévoles de l'AFPric.

Dans un premier temps, Nicole met en place deux permanences téléphoniques hebdomadaires, qui permettent l'écoute, le soutien et l'information des personnes atteintes de ces maladies. Ensuite, elle proposera la mise en place d'une permanence physique hebdomadaire, (lieu à déterminer) et enfin invitera dans les semaines à venir les malades du département, et leurs proches, à des réunions conviviales qui permettront information, rencontres, échanges d'expériences et soutien mutuel.

Les permanences téléphoniques se tiennent le mardi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 13h30 à 17h00. Tél : 06 95 95 94 28. Mail : afpric84@gmail.com

L'AFPric 84 vous remercie de diffuser ces informations aux personnes pouvant être concernées.

Association Française des Polyarthritiques et Rhumatismes Inflammatoires Chroniques
Siège social : 9 rue de Nemours 75011 Paris
Site internet : www.polyarthrite.org

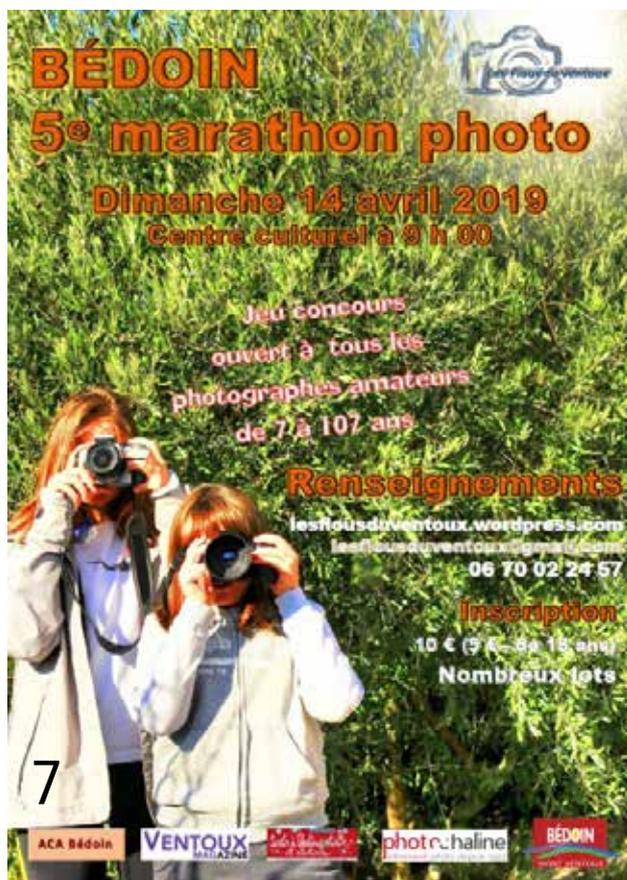
6 En forme à Bédoin

Après avoir participé à la fête des associations et à la fête nationale du sport en septembre. En Forme à Bédoin est ravie d'avoir été présente à la soirée des nouveaux arrivants en novembre.

Brigitte CHARLET et Monique DELOUILLE, membres du Comité directeur, ont eu le plaisir de présenter aux nouveaux résidents de Bédoin documentations et photos des divers cours, en les invitant à venir participer gratuitement à une séance de chacun afin de mieux cibler leurs souhaits et besoins en activité sportive. Cette année encore, notre cours « GYM SENIORS » remporte un franc succès, avec en retour la satisfaction de nos adhérents, très heureux et surpris des progrès individuels constatés.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité. Nous serions heureux de faire partager avec des nouveaux venus l'esprit de convivialité et de bien-être qui règne dans nos cours.

Sportivement,
La Présidente et les membres du Comité directeur
Contact : 06 12 75 40 66
secretariat@enformeabedoin.com
www.enformeabedoin.com



Une réalisation de l'atelier tricot du club



Le mas de Bélézy

7 Marathon photographique avec les Flous du Ventoux

Les Flous du Ventoux vous invitent à participer à leur cinquième jeu-concours ouvert à tout photographe amateur d'ici ou d'ailleurs.

En déambulation dans le village de Bédoin, vous partirez à la recherche de LA photo à faire pour illustrer chacun des 3 thèmes qui vous seront dévoilés à la dernière minute.

Café-croissant à l'accueil des participants, marathon photo (une heure par thème), apéritif offert, pique-nique tiré du sac, résultats et remise des prix. Tel est le programme du jour. Nombreux lots - Un prix spécial «jeune espoir de moins de 16 ans» par thème.

Les Flous vous attendent nombreux pour cette nouvelle journée conviviale et ludique. Parlez-en autour de vous car plus on est de Flous et plus on s'amuse !

Inscriptions à l'avance sur le site des Flous ou sur place le jour-même.
Rendez-vous dès 8h45 au centre culturel

Contact : Christian GIRODET - 06 71 05 22 34
lesflousduventoux@gmail.com
<https://lesflousduventoux.wordpress.com>

8 Le Club Naturiste de Bélézy Provence (CNBP) fête ses 50 ans

Notre association a été créée en 1969 à l'initiative de Francis et Brigitte SHAELSTRAETE alors propriétaires du Domaine de Bélézy. Ils ont souhaité ouvrir leur domaine pour partager leur amour de la nature, du vivre ensemble et, bien sûr, du naturisme. C'est ainsi que naît le Club Naturiste de Bélézy Provence. Les activités du CNBP se déroulent en saison la plupart du temps sur le Domaine de Bélézy Provence à Bédoin.

« Le naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisé par la pratique de la nudité en commun et qui a pour conséquence de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et de l'environnement ».

Quelques temps forts des 50 ans réservés aux adhérents de l'association :

- **Un week-end anniversaire** avec buffet le samedi soir, chasse au trésor, quizz de l'année 69, rallye photo pour découvrir le Domaine de Bélézy, tournois de pétanque et de mölkky.
- **Des journées body painting** avec la participation des clubs enfants du Domaine de Bélézy

- **Une journée des «50 balais»** avec la réalisation de balais originaux
- **Un spectacle de théâtre** des 50 ans, à l'issue d'un stage encadré par une professionnelle **et aussi, chaque semaine, de mi-avril à début octobre des ateliers chansons** de l'année 69, **l'exposition d'une reproduction géante d'un tableau de Matisse**, en carrés de laine, un atelier « cadavre exquis », etc.

Et toujours, des moments pour

- **Partager** : pots de l'amitié, barbecues, lotos
- **Créer, offrir** : expositions, club de lecture
- **Découvrir** : festivals, musées, visites culturelles, sorties à la mer
- **Jouer** : pétanque, mölkky, géocaching, rallyes
- **Protéger l'environnement** : nettoyage de la nature, utilisation de produits recyclables ou compostables, tri des déchets
- **Communiquer** : journal, site internet

Contacts :

Club Naturiste de Bélézy-Provence
Dominique BAILLEAU,
présidente, 06 89 09 91 38
BP 20012 - 84 410 BÉDOIN
Courriel : contact.cnbp@gmail.com
Site : <http://www.cnbp.eu>

À Bédoin Marché paysan



Producteurs
uniquement

Place de la République

Tous les samedis de 17 h 30 à 19 h 30
(du 6 avril au 28 septembre 2019)



www.bedoin-mont-ventoux.fr

IPNS

5^e édition

Marché aux fleurs
Samedi 20 avril | 8 h 30 - 19 h 00
Place des frères Provane - Bédoin
INPS www.bedoin-mont-ventoux.fr

CALENDRIER DES GARDES DES MEDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Raymond COSTE à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

6-7 avril	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
13-14 avril	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
20-21-22 avril	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
27-28 avril	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
1er mai	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
4-5 mai	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
8 mai	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
11-12 mai	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
18-19 mai	Dr Raymond COSTE	04.90.69.77.68
25-26 mai	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
30-31 mai	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
1er-2 juin	Dr Michel NADRA	04.90.61.88.96
8-9-10 juin	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17
15-16 juin	Dr Irina TURTURICA	04.90.29.67.78
22-23 juin	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
29-30 juin	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
6-7 juillet	Dr Daniel TURTURICA	04.90.69.70.17

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE **Téléphone : 04.90.31.43.43**

PHARMACIE DE GARDE **Téléphone : 3237**

Mots croisés

Anne vous invite à la promenade.



Flasher
sur
Bédoin

Horizontalement :

- Une voisine.
- Se tord facilement. Lui aussi.
- Final du concert. Il fait preuve.
- Notre église n'est pas menacée par ses débordements. Il fait battre les cœurs.
- Pas forcément vers l'est.
- Marque de sensibilité. Fin de cours.
- Il ne tient pas en place. Terre d'anciens. Phonétiquement : fut enlevée.
- Langue de Roumanille. Elle marche sur l'eau.
- Il est le bienvenu à Bélézy.

Verticalement :

- Une autre voisine.
- Fleur bleue. En avant la musique avec RINA.
- Distance loin de chez nous. Eternel ?
- En plein vent. Vu à la Galerie.
- Ne broute plus nos prairies. C'est naturel pour la sirène.
- Démonstratif. Façon de garer son auto.
- Dans la recette du pot-au-feu. Suit le docteur.
- Prêt à être recensé. De perdrix, il contrarie le promeneur.
- Telle la montée au Ventoux pour le cycliste amateur.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2						■			
3			■					■	
4					■				
5									
6		■				■			
7				■			■		
8			■					■	
9									

Voir solutions en page 23